



REPUBLIQUE DU TCHAD
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRIMATURE
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION
PROVINCE DU WADI FIRA
DEPARTEMENT DE DAR TAMA
SOUS-PREFECTURE DE GUEREDA RURAL

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON DJIMEZE



Période 2022 à 2026

Elaboré par la population du canton Djimézé

Avec l'accompagnement technique du Consortium BCI – ALTAKHADOUM et
L'appui Financier du Programme Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
(SAN 11^{ème} FED)

Janvier 2022

Outil 8 : Procès-verbal de délibération du CDA du département : Dar Tama

Session de validation du PDL du canton de Djimézé

En date du 02/ 03 / 2022

La session de validation du PDL par le CTD représentant le Comité Départemental d'Action, s'est tenue le 02/ 03 / 2022

Les membres dont les noms sont repris ci-dessous ont participé à la session de validation présidée par Monsieur MANSOUR ABDOULAYE Secrétaire Général du Département de Dar Tama.

Pour les services techniques : nom et fonction

1. Brahim Hassan Tidié → ANADER
2. Mathamat Tchong - Tchong → Elevage
3. Bacharène Ali Adouma → Environnement
4. Abakar Abdoulaye Issaka → Education
5. Mathamat Saleh Daoud → Santé

Pour les organisations paysannes et la société civile :

1. Mansour Abdoulaye Nassir → Président CDA
2. Abderamane Abdelkerim → Producteur
- 3.

Le CTD a reçu et interrogé le Comité Cantonal de Développement (CCD) du Canton de _____ représenté par les personnes suivantes : nom et fonction

1. Douba Hachim Soussa président
2. Houbarak Attom Soussa vice président
3. Mathamat Souleyman secrétaire
4. ABDOU Hachim membre

« Le Comité Technique Départemental (CTD), après examen du document de PDL transmis par le CCD, après avoir entendu la présentation du PDL par CCD et après entretien avec ces derniers, formule les résultats suivants de sa délibération. Dans l'ensemble, le CTD se réjouit et apprécie l'importance du travail de concertation accompli à la base en matière d'information, de sensibilisation des communautés sur leur développement, de diagnostic et de planification locale par les populations et les différentes structures qui ont pris part au processus d'élaboration du PDL du canton de : Djiméze.....

Le CTD, sur base de la grille de notation globale a attribué la note totale de 14/20 et sur cette base, il atteste que le travail accompli pour l'élaboration du PDL du canton de Djiméze..... est : satisfaisant

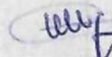
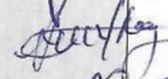
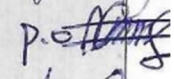


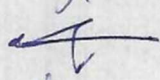
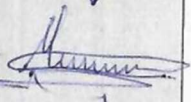
Décision du CDA : validation sans réserves

Sur base des avis de ses membres, le CDA représenté par le CTD, valide officiellement, sans réserve, le PDL soumis et présenté par la population du canton Djimézé en sa session le 02 mars 2022.

Le CDA autorise la diffusion du PDL en vue de la réalisation des projets sur les sites retenus.

Pour Le CDA

(Nom, fonction et signature des membres ayant participé à la séance de validation)

Nom et prénom,	fonction	Signature
1- Mousour Abdoulaye Massir	Président CDA	
2- Abderaman Abdelkerim	Vice-président CDA	
3- Mahamat Tchong-Tchong	Rapporteur CDA	
4- Brahim Hassan Tidéi	Rapporteur CDA	
5- Abakar Abouloulaye Issaka	Membre CDA	
6- Bacharène Ali Adouma	Membre CDA	
7- Mahamat Saleh Daoud	Membre CDA	
8-		

Ampliations :

- Sous-préfecture
- Préfecture
- Gouvernorat
-
- Structure d'appui

Table de matières

Liste de tableaux, cartes, figures	Erreur ! Signet non défini.
Liste des Abréviations	iii
Introduction	1
I. Généralités sur le canton	3
1.1. Milieu physique	3
1.1.1. Localisation géographique	3
1.1.2. Caractéristiques physiques.....	3
1.1.2.1. Relief	3
1.1.2.2. Climat	3
1.1.2.3. Hydrographie	4
1.1.3. Les ressources naturelles.....	5
1.1.3.1. Sols.....	5
1.1.3.2. Végétation et Flore.....	6
1.1.3.3. Faune	7
1.2 Milieu humain	8
1.2.1. Historique du canton.....	8
1.2.2. Caractéristiques démographiques	8
1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle	9
1.2.4. Organisations modernes.....	11
1.2.4. Organisations modernes.....	Erreur ! Signet non défini.
1.2.5. Les intervenants	12
1.2.6. Les infrastructures	12
1.3. Activités économiques	12
1.3.1. Agriculture	12
1.3.2. Élevage	13
1.3.3. Pêche	14
1.3.4 Commerce.....	14
1.3.5 Artisanat	14
1.3.6 Autres activités	14
II. Diagnostic participatif du canton et options de développement par domaine	15
2.1. Agriculture, Elevage, pêche	15
2.1.1 Résultats du diagnostic	15
2.1.2 Les axes prioritaires de développement	16

2.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	17
2.2.1 Résultats du diagnostic	17
2.2.2 Les axes prioritaires de développement	19
2.3. Economie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, ...) 20	
2.3.1 Résultats du diagnostic	20
2.3.2 Les axes prioritaires de développement	21
2.4. Santé-Eau potable-Assainissement.....	22
2.4.1 Résultats du diagnostic	22
2.4.2 Les axes prioritaires de développement	23
2.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport	24
2.5.1. Résultats du diagnostic.....	24
2.5.2. Les axes prioritaires de développement	24
2.6. Affaires sociales-Genre	26
2.6.1. Résultats du diagnostic.....	26
2.6.2. Les axes prioritaires de développement	27
2.7. Gouvernance-Sécurité-Paix (y compris gouvernance au sein des organisations) . 28	
2.7.1. Résultats du diagnostic.....	28
2.7.2. Les axes prioritaires de développement	29
III. Sommaire des grands axes de développement des différents domaines.....	30
IV. Projets de développement sur la durée du plan	31
4.1. Agriculture, Elevage	31
4.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	32
4.3. Economie.....	33
4.4. SANTE-Eau potable-Assainissement	34
4.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport	35
4.6. Affaires sociales-Genre	35
4.7. Gouvernance-Paix –Sécurité.....	36
V. Mécanisme de la mise en œuvre, de pilotage et de suivi du programme d’actions	
.....	Erreur ! Signet non défini.
5.2 Stratégie de communication	Erreur ! Signet non défini.
7.3 Stratégie de mobilisation des ressources.....	Erreur ! Signet non défini.
5.4 Stratégie de suivi et évaluation	Erreur ! Signet non défini.
5.3 Planning annuel de travail.....	41
Conclusion.....	46
Annexes	47

LISTE DES ABREVIATIONS

ADC	Association de Développement Cantonale
AG	Assemblée Générale
AGR	Activités Génératrice des Revenus
ANADER	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural
APE	Association des Parents d'Élèves
BCI	Bureau Consult International
CCD	Comité Cantonal de Développement
CDA	Comité Départemental d'Action
CEG	Collège d'Enseignement Général
CRS	Conservation et Restauration des Sols
COGES	Comité de Gestion du centre de Santé
COSAN	Comité de Santé
CPA	Comité Provincial d'Action
CT	Commission Thématique
CTD	Collectivités Territoriales Décentralisées
DRS	Défense et Restauration des Sols
FED	Fonds Européens de Développement
GM	Grand Marché
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
IST	infection Sexuellement Transmissible
MAM	Malnutrition Aigüe Modérée
MAS	Malnutrition Aigüe Sévère
ODV	Organisation de Développement du Village
ONG	Organisation Non gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PASAP-WaFO	Projet d'Appui à la Structuration- Animation et à la Planification Locale dans les Provinces de Wadi- Fira et Ouaddaï
PM	Petit Marché
PROSSAN	Projet d'amélioration des soins de santé Primaire et Nutritionnelle dans le District sanitaire de Guereda
PSAN	du Programme de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
RAF	Responsable chargé d'Animation et de Formation
SECADEV	Secours Catholique de Développement
SIDA	Syndrome d'Immuno Déficience Acquise
UGDV	Union des Groupements de Développement des Villages
UNA	Unité Nutritionnelle Ambulatoire
UNS	Unité Nutritionnelle Supplémentaire
VIH	Virus d'Immuno déficience Humaine

INTRODUCTION

Le Tchad est l'un des pays le plus pauvre de la planète. Il est situé géographiquement au cœur du continent africain qui couvre une superficie de 1 284 000 km² et compte une population estimée à 11 500 000 habitants, selon la source du Recensement General de la Population et de l'Habitat de 2009 (RGPH,2009). Aujourd'hui elle serait estimée à **16 000 000** Habitants.

La nouvelle vision de l'Etat et des partenaires au développement vise la participation active de la population à la base.

Depuis des décennies, la République du Tchad avait œuvré par la centralisation du pouvoir. Les autorités administratives et politiques se sont rendues comptes qu'il faut opter pour la décentralisation permettra donner des compétences des collectivités décentralisées. La population à la base peut avoir la possibilité de se prononcer sur les choses qui peuvent se développer. Dans cette nouvelle dynamique de développement offre une opportunité des choix des élus locaux, de mener une planification en tenant compte des besoins réels et réalistes qui vivent les populations à la base.

C'est dans cette logique que les partenaires au développement viennent en appui à l'Etat tchadien de mieux cerner les maux qui minent les populations notamment les insécurités alimentaires, malnutrition, la déscolarisation des jeunes, les diverses maladies, la pauvreté accrue, manque des opportunités de développer les affaires ainsi que de divers conflits au sein des communautés.

C'est ainsi que dans la coopération tchado-union Européenne, le département de Dar Tama en général et le canton Djimézé en particulier bénéficie d'appui à élaborer le premier Plan de Développement Local (PDL). Le département de Dar Tama n'a guère bénéficie d'une opportunité pareille. Ce document sera une référence pour la population du canton, des organisations humanitaires et celle de développement et autres puisqu'il retient l'ensemble des actions et activités pour le développement harmonieux du canton.

Le Programme Sécurité Alimentaire et nutritionnel ((SAN) dans l'une de ces composantes gouvernances locales a voulu appuyer le canton à disposer d'un PDL c'est-à-dire à structurer les acteurs locaux, les animer à assure une planification cohérente avec les ententes.

Méthodologie d'élaboration du PDL

- Pendant la phase de préparation l'OCL AL-TAKHADOUM a eu plusieurs rencontres auprès des chefs traditionnels, les services techniques déconcentrés de l'Etat, toutes les ONG qui travaillent dans le Département de Dar Tama et plus particulièrement dans le canton Djimézé.

Une visite de prise de contacts a eu lieu dans le chef-lieu du canton à Erdemi le 26 février 2021. Une campagne d'information à travers des Assemblées Générales organisées à Djimézé a été organisée le 04 mars 2021. Un atelier de lancement officiel a été organisé le 05 mars 2021 à Erdemi qui a permis la création des grappes des villages à savoir Erdemi, Ethéthé et Ketenguereté.

Plusieurs structures ont été mises en place pour piloter et suivre le processus. Ce sont : l'Union de Développement des Groupements de Villages (UDGV) dans les grappes des villages, l'Association de Développement du Canton (ADC) avec sa structure d'exécution le Comité Cantonal de Développement (CCD), ainsi que les animateurs locaux choisis à l'unanimité par les participants lors de l'atelier de lancement officiel du canton. Pendant ces AG des fiches de diagnostic par domaine ont été distribuées aux représentants des villages afin de préparer les AG de diagnostic participatif au niveau grappe des villages.

Une collecte de données en complément des recherches documentaires a été effectuée auprès des chefs des services techniques déconcentrés de l'Etat, les ONG intervenant dans le Département et les personnes ressources du canton.

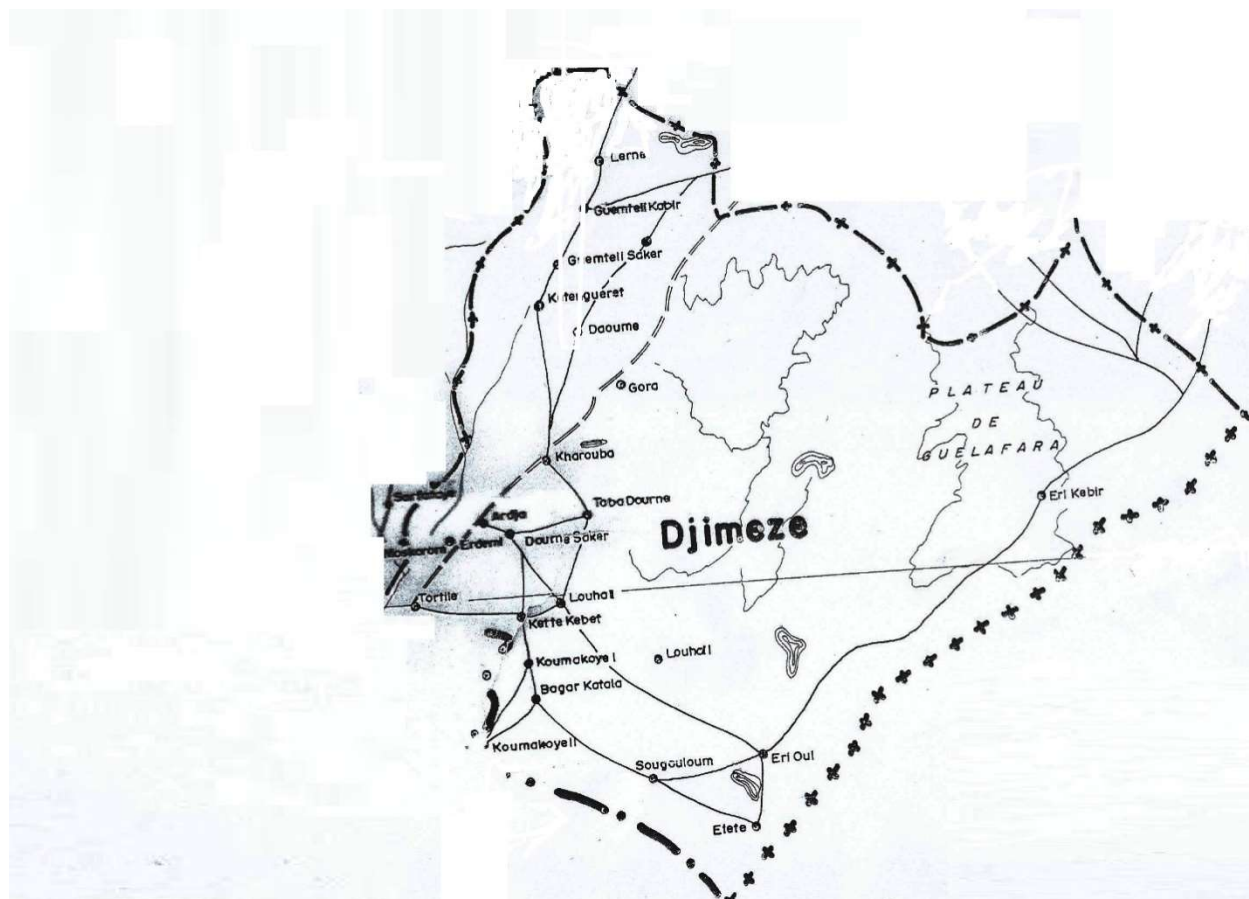
- Au moment de la phase de Diagnostic Participatif des Assemblées Générales de diagnostic ont été organisées dans les grappes respectives du canton à savoir Erdemi, Ethéthé et Ketenguereté du 06 avril au 08 2021. cela a permis de mieux identifier les problèmes, les causes et les conséquences et chercher ensemble les solutions durables. L'AG Cantonale de Diagnostic Participatif a été tenue le 25 juin 2021 à Erdemi ; les groupes thématiques représentant les grappes de villages, l'ADC, les chefs des services déconcentrés de l'Etat, les représentants des ONG nationales et internationales ont pris massivement part. Elle a permis aux participants de discuter et d'analyser les données collectées pendant les Assemblées Générales (AG) des groupes de villages. C'est ainsi que les orientations techniques ont été données par les techniciens et des solutions aux problèmes, les potentialités, les atouts ont été identifiés et localisés.
- La phase de planification a été caractérisée par les travaux en commissions thématiques (CT) qui ont regroupé techniciens et représentants de la population par domaine. Ensuite un atelier cantonal de formulation des projets a été organisé le 15 juillet 2021 à Erdemi. Un autre atelier cantonal de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL a été organisé à Erdemi le 27 juillet 2021. Le consortium a ensuite rédigé le PDL en respectant les priorités établies lors de ce dernier atelier de la phase.
- En prélude de la validation départementale, l'équipe du projet a organisé avec les membres du bureau exécutif de l'ADC une AG de validation cantonale. Cette activité est déroulée le 27 octobre 2021 à Erdemi. Les participants se sont appesanties sur les déroulements des activités, l'historique du canton, les problèmes majeurs par domaine dans le canton. Ils ont revu les projets retenus. C'est ainsi qu'ils ont réorientés certains projets.
- Pendant la phase de validation et de diffusion, le document de PDL a été finalisé et soumis par le CCD au CDA du Dar Tama pour validation. La session de validation a eu lieu le 02 mars 2022. Le CCD a présenté et défendu son PDL qui a été validé par le CDA et autorisé à être diffusé.

I. GENERALITES SUR LE CANTON

1.1. MILIEU PHYSIQUE

1.1.1. Localisation géographique

Le canton Djimézé est dans la Province du Wadi Fira, Département du Dar Tama et Sous-préfecture de Guéréda rural. Il est limité au Nord par le canton Faré, au Sud par le canton Moulou et Mabrone, à l'Est par le canton Bali et à l'Ouest par le canton Wili Kouré. Il est environ 70 km de Guéréda chef-lieu du Département. Le canton compte 19 villages.



1.1.2. Caractéristiques physiques

1.1.2.1. Relief

Le relief du canton est accidenté et caractérisé par les collines Borou, Guinteli kebir Komatay, Komatilé, Hadjar Marfagniné ; Kibdé, Rate, Koumankaygué, Louo, Bilmatigué, Leurné...

1.1.2.2. Climat

Dans le canton Djimézé, le climat est du type sahélien avec deux saisons dont une saison sèche (8 mois) qui va d'octobre en juin et une saison de pluie qui va de juillet en octobre (4 mois). Le type du vent c'est de l'harmattan qui souffle de novembre en avril et soulève du secteur Nord-est vers le Sud-ouest et la mousson qui est un vent de la poussière et sable desséchant la nature.

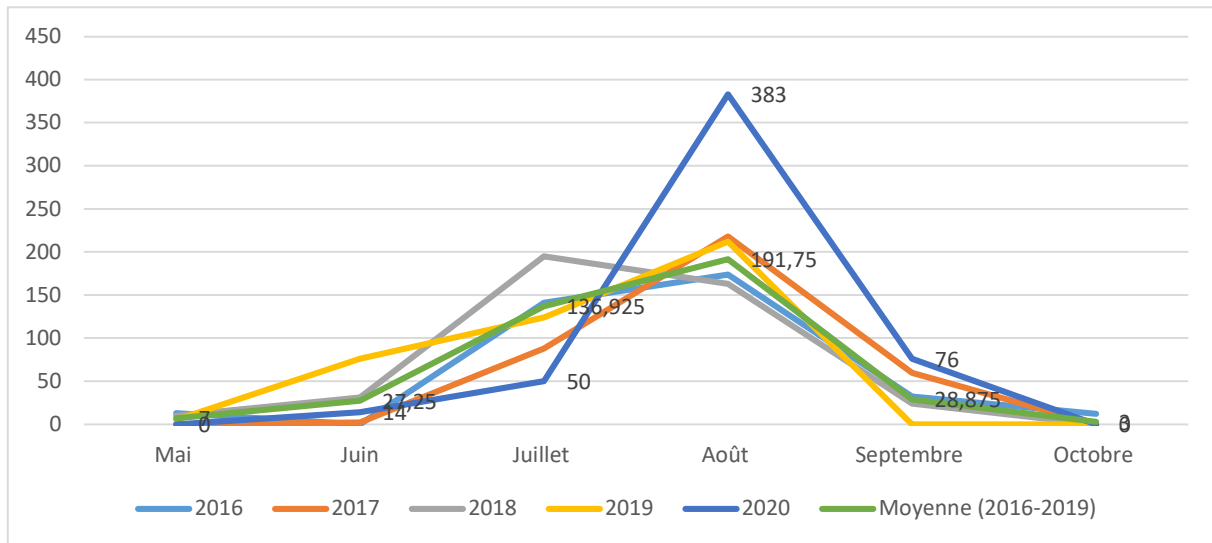
La mousson est un vent de secteur Sud-Ouest vers le Nord-Est qui souffle de mai à septembre du secteur Sud-Ouest vers Nord-est.

La température moyenne est comprise entre 7 à 27°C. Mais le mois le plus chaud est le mois de mai avec une température varie entre 27 et 40°. Les précipitations annuelles varient entre 250 mm à 550mm.

C/) La pluviométrie

La pluviométrie de cette dernière décennie est très faible et male répartie. Selon les témoignages des producteurs qui s'inquiètent du changement climatique de ces dernières décennies car la pluviométrie ne favorise pas aux cultures de boucler leur cycle de production.

Graphique : Diagramme pluviométrique de la zone de Guereda (2016-2020)



Le cumul pluviométrique enregistré (523mm) montre une année plus pluvieuse que les 4 précédentes années (2016, 2017, 2018 et 2019) avec un excédent pluviométrique de 128mm par rapport à la moyenne qui est de 395 mm. Notons que l'augmentation du cumul annuel est dû essentiellement aux mois d'aout et de septembre qui ont enregistrés des pics pluviométriques importants respectivement de 383 mm soit 73% du total enregistré et de 76 mm soit 14,5% du total. Les mois d'Août et de Septembre comptent 77,5% des quantités de pluies. Cela dénote une répartition très inégale de la pluie d'autant plus que la campagne agricole 2020-2021 a démarré en Juin et qu'avant le mois d'aout un déficit pluviométrique est enregistré avec un total de seulement 64 mm (de juin à juillet) par rapport à la moyenne des quatre précédentes années qui se chiffre à 171mm (mai à juillet).

Source à l'équipe d'ANADER de Guéréda.

1.1.2.3. Hydrographie

Le réseau hydrographique du canton est caractérisé par la présence des ouadis dont ouadi Djimézé et Ethéthé qui coulent du Nord au Sud vers Adré. Il y a également d'autres ouaddi comme Ketengerete, Halla, Guemteli Kebir, Birkoutouboule, Djakoule qui coulent de l'Est à l'Ouest du canton.

La profondeur de la nappe phréatique varie par endroit. Dans certains endroits la nappe phréatique est peu profonde et d'autres profond. Cela varie 3 à 10 m de profondeur. La plupart de la population prend l'eau de consommation à partir des puisards creusés dans les lits ou aux abords des ouaddis.

Dans ces ouaddis, il y a des potentiels énormes pour l'agriculture. C'est dans ces endroits que la population pratique l'agriculture pluviale et maraîchère. C'est dans les ouaddi que les éleveurs font des puisards pour abreuver le bétail.

1.1.3. Les ressources naturelles

1.1.3.1. Sols

Selon l'enquête réalisée dans le canton, il y a des sols sablonneux, limoneux et limono argileux, ferrugineux et gravillonnaires.

Les sablonneux sont peu fertiles mais c'est la d'où la population pratique les culture suivantes : mil, arachide, sesame, sorgho. Ils couvrent une grande partie du canton.

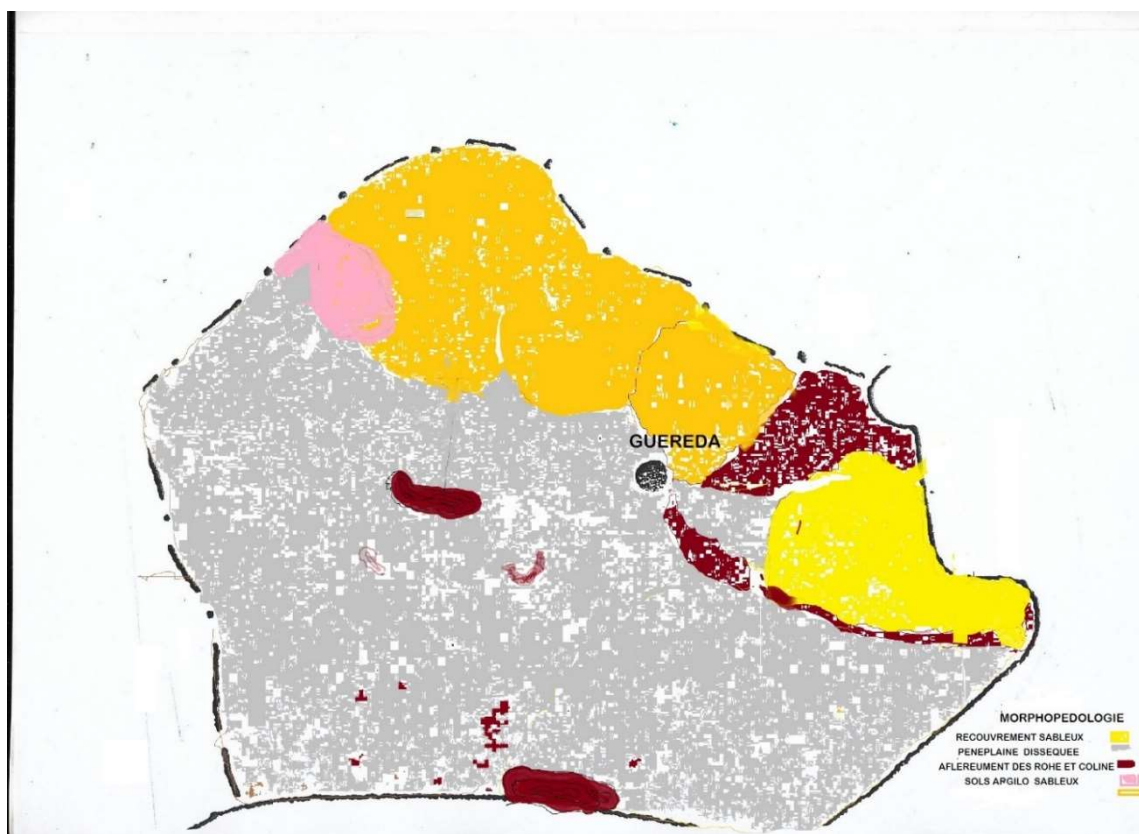
Les sols limoneux et limono argileux sont sols aux abords des ouadis qui constituent une bonne zone des cultures maraîchères puisqu'il sont temporairement inondés.

Les sols ferrugineux par endroit qui sert pour le pâturage.

Il y a aussi les gravillonnaires où le phénomène d'érosion est vraiment accentué. Il est souhaitable que les actions de récupérations des sols tels que la réalisation des diguettes, digues filtrantes et ainsi que les cordons pierreux.

Selon la population du canton, les sols sont riches mais les paysans sont confrontés plusieurs problèmes notamment le manque des matériels, des produits phytosanitaires et des intrants pour la production sans oublier les ennemis de culture. La population ne connaît pas les méthodes de lutte traditionnelle contre l'érosion.

Carte1 : carte pédologique du département du Dar Tama



1.1.3.2. Végétation et Flore

La végétation du canton Djimézé est caractérisée par la présence de la savane arborée dont il y a des arbres et arbustes diversifiés.

Le canton regorge des potentialités importantes, des savanes arborées en îlots tout au long des ouadis et des savanes clairsemées associées aux collines. Les essences arboricoles prédominantes sont : *Acacia Albida* (Haraze), *Acacia sénégale* (Kitir abiat), *Acacia Seyal* (Talha), *Tamarindus indica* (Ardeb), *Balanites Aegyptiaca* (Hadjilid), *Celtis integrifolia* (alla) ; *Diospyros mespiliformis* (Djokhan), *Anogeissus leocarpus* (Sahab), *Prosopis africana* (guirli), *Myragina inermis* (Angato), *Combretum glutinosum* (Habil), *Kaya senegalensis* (mouraye), *Sclerocaria bierra* (Himmet).

Il y a des espèces ligneuses et herbacées tels que : les acacia mellifera, acacia albida, acacia senegal, acacia seyal les zizyphus sp, *Balanites Egyptiaca*, *cailedra*, *Bauhinia rufescens* (Koulkoul), *Aristida Sp* (hidjilidj) et autres. Il y a aussi des espèces des épineux. Il y a également la présence des herbes.

Cette végétation est menacée par les actions naturelles telles que l'érosion hydrique et éolienne ainsi l'action de l'Homme.

Végétation exotique (importé)

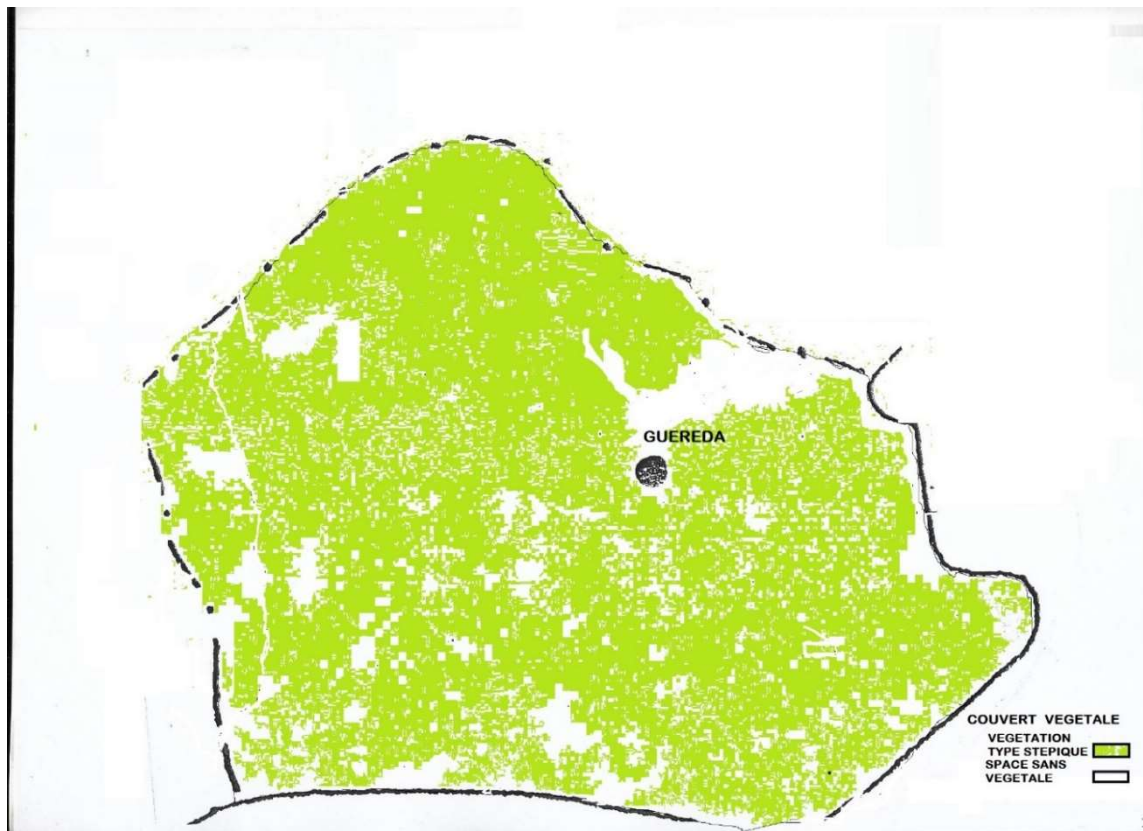
Les plantations des espèces exotiques dans le canton sont composées en majorité des arbres fruitiers destinés à la consommation au niveau de ménages. Ces plantes se trouvent aux alentours des habitations. Les espèces les plus utilisées sont : le *Prosopis juliflora* (sesabane), *Acacia albida* (Haraze). D'autres espèces exotiques sont plantées par quelques ménages comme arbres ombrageux, et d'autres fruitiers dans les jardins comme : *Azadirachta indica* (neem) et les manguiers, les goyaviers, les papayers, les citronniers etc...

N.B : Cette végétation éprouve un grand problème dû au déboisement par la population qui se caractérise par la coupe abusive des bois verts pour diverses raisons : le bois de chauffe, la clôture des champs contre la divagation des animaux, la construction des maisons ou pour la vente et la fabrication des objets d'art.

Noms en arabe	Noms en tama	Noms scientifiques
Kitir azarak	Immini	<i>Acacia mellifera</i>
Arad	Faskoun	<i>Entada africana</i>
Mikhet	Tabit	<i>Boscia senegalensis</i>
Hadjilidj	Hounout	<i>Balanites aegyptiaca</i>
Garat	Biti	<i>Acacia nilotica</i>
Haraz	Itong	<i>Acacia albida</i>
Nabak	Kaiguit	<i>Ziziphus mauritiana</i>
Korno	Kouroum	<i>Zyziphus spina-christi</i>
Kitir abiat	Téyit	<i>Acacia senegal</i>
Kouk	Ifik	<i>Acacia radiana</i>
Djimmez	Minmino	<i>Ficus gnaphalocarpa</i>
Djokhan	Erit	<i>Diospyros mespiliformis</i>
Ardep	bot	<i>Tamarindus indica</i>
Darot	Bikilé	<i>Terminalia avicinoïdes</i>
Babanous	warwar	<i>Croton zambesicus</i>
Tumtub	Tumtub	<i>Caparis dacidua</i>
Koulkoul	Agoum	<i>Bauhinia rufescens</i>
Gafal	Moloul	<i>Commiphora africana</i>
Neem	Neem	<i>Azadirachta indica</i>
Himet	karat	<i>Sclerocarya birrea</i>
Khibech	Amolmol	<i>Guiera senegalensis</i>
Habil	Habil	<i>Combretum glutinosum</i>

hHAbedSir	Amagnoug	Caparis corymbosa
achamB	Ourtoug	Grewia bicolor
Kabayna	Babakoulout	
Abougawiya	Irong	Gardenia ternifolia
Aboundourou	Wilit	
Chadartal marfayin	Hayouwa dom	
Hcahk-hcahk	Ekeling keling	
kharoub	Togolong	
Lagaba N-lif	Ngoragormot	Zizphus macronata

Carte2 : carte les types de végétation dans le département de Dar Tama



1.1.3.3. Faune

Selon les sages du canton, le canton au temps jadis était riche en ressources fauniques mais elles étaient disparues sous l'effet de la pression démographique, la dégradation du couvert végétal l'avance du désert, les détonations des armes à feu et le braconnage. Il y a aussi l'assèchement des eaux de surface.

De nos jours, il y a quelques espèces fauniques présents sont entre autres les gazelles, les lièvres, les écureuils, les varans, les fourmiliers, hyènes, chacals, singes, phacochères, les pintades, les lièvres

1.2 MILIEU HUMAIN

1.2.1. Historique du canton

Le canton Djimézé serait existé depuis les années 1930. Selon l'arrêt colonial du 23 juillet 1958, Aguidat de Djimézé avec capitale Djimézé appartenait au Tama Sud dirigeait par Outman O/Hamadi.

Le canton avait connu la famine dans les années 1950 appelé « AHAL MANIRIDA » c'est-à-dire je n'aime pas les proches. Après cela, il y avait la sécheresse de 1984 qui avait obligé beaucoup des personnes à migrer vers le Soudan.

Comme les autres cantons du Dar Tama, le canton Djimézé a connu les différentes crises armées que l'Est du Tchad a connues.

Il y avait deux grandes endémies que le canton avait connu notamment Djadari et Amkagnang.

Le nom Djimézé signifie l'arbre Djimézé Hamra c'est-à-dire ficus gnaphalocarpa .

Le feu HAMEDY HASSAN était un chef pour toute la partie de l'Ouest à l'Est de Dar Tama. Il commandait de Kassiné à Birak.

Après c'était le tour de son fils MAHAMIDENE HAMEDY HASSAN qui assurait l'autorité.

Le 1^{er} Aguid était OUTMAN HAMEDY HASSAN

Monsieur ISMA EL HAMEDY HASSAN est nommé par la suite de chef de canton de Djimézé.

Après son décès, son fils YAYA ISMAEL HAMEDY est nommé chef de canton 2007 à nos jours

1.2.2. Caractéristiques démographiques

Le Canton Djimézé dénombre provisoirement à **19 villages** pour une population estimée à 15097 habitants dans 2234 ménages.

Fiche des collectes des données démographiques								
N°	Nom du Village	Nbre de ménages	Population par sexe			Nombre des enfants à l'âge scolaire		
			Hommes	Femmes	Total	Filles	Garçons	Total
1	Louwa	100	290	342	632	130	160	290
2	Torlil	106	131	125	256	79	79	158
3	Koumakaye	87	80	87	168	469	364	833
4	Erdemi	64	51	64	115	177	173	350
5	Kharouba II	108	196	251	447	200	190	390
6	Hadjar Kibda	50	39	50	89	113	123	236
7	Kharouba I	132	592	465	1057	528	396	924
8	Gamtilé kebir	77	50	77	127	250	270	520
9	Agouro Sakhayar	349	250	349	599	600	520	1120
10	Hillé Dawné	80	55	80	135	170	130	300
11	Sultanayé	100	82	100	182	172	115	287
12	Lerné III	110	260	300	560	520	360	880
13	Eri oul	100	90	100	190	200	145	345
14	Keteguerette	168	106	165	271	161	170	331
15	Gamtilé Sakhayar	145	113	145	258	395	366	761
16	Dourne	145	130	145	275	165	150	315
17	Ethéthé	163	155	163	318	270	230	500
18	Iwukon	120	110	120	230	230	230	460
19	Hillé Wadi	30	25	30	55	61	72	133
		2234	2805	3158	5963	4890	4243	9133
	Totaux	15096						

1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle

Le canton est organisé selon le mode traditionnel et dirigé par le chef de canton. Il a son représentant appelé Magdoum qui peut administrer les affaires courantes pendant son absence. Il a des goudiers et des notables qui l'appuient dans le service.

Le chef de canton est placé comme le collaborateur de l'administration qui assure le lien entre l'administration et les administrés. Il règle les conflits qui surgissent entre la population et prévenir la population sur la cohésion sociale et maintient l'unité et la fraternité entre les populations de son canton et des cantons voisins.

Il est donc une autorité administrative et morale dans sa circonscription. Les jugements se font au palais en présence des notables et des goudiers. Ces derniers sont sous l'autorité du chef de canton ou de son représentant. Les goudiers sont des soldats qui assurent la sécurité du palais et du canton. Ils se déplacent à dos de cheval ou à moto pour mettre de l'ordre et la quiétude dans le canton. Ils sont chargés de faire et exécuter les décisions prises par le chef de canton.

Le canton est structuré en village où le type d'organisation se retrouve : les chefs de villages sont appelés des **IMAMS** qui travaillent en collaboration avec le représentant et avec les appuis de ses notables. Ils sont nommés par le chef de canton à travers une décision cantonale. Il existe des personnes assurent le travail de chef de terre appelées « **WARNANG** ». Ces dernières sont désignées par la communauté du village avec l'approbation du Chef de canton. Elles travaillent sur les collectes des redevances coutumières et rendent compte au chef de canton. Elles sont également proposés de prendre les aumônes en nature pour le chef de canton qui partagera aux pauvres et vulnérables du canton.

Les chefs de terres sont appelés « FIDJIRI » et sont chargés des affaires foncières. Ils se mobilisent pour les travaux organisés dans le canton. Il y a également des groupes d'entraide mutuelle comme « TAOUDJE » quand il y a des événements marquants qui surviennent dans les villages du canton, ils sont impliqués.

L'habitat est de type traditionnel et moderne. Les maisons et les cases sont construites en terre battue dont le toit est couvert de pailles mais il y a des maisons construites en matériaux durables. Sur le plan culturel le canton dispose d'une organisation de la jeunesse dirigée par un chef de jeune appelé « BALOUNOU TARAK » et d'une représentante des femmes appelée « IRING DOUD » (chouchié) qui la porte-parole de toutes les femmes. On note aussi Mering Doud qui est une représentante des jeunes filles du canton chargée de mobilisation pour les organisations sociales et autres événements. Les trois sont nommés par le chef de canton selon plusieurs critères dont : la sagesse, la capacité de mobilisation, la notoriété, une bonne connaissance de la culture du canton. Ces trois organisations sont généralement sollicitées pour des manifestations culturelles de fin de l'année après la récolte, des mariages, les fêtes traditionnelles et d'autres.

La majeure partie de la population de ce canton est de confession musulmane.

Cette population s'organise bien dans ces différentes structures. En cas de conflit, les personnes impliquées sont désignées dans la gestion. Dans le cas où elles n'arrivent pas régler les problèmes qui surgissent dans la communauté. Si les problèmes les dépassent, elles vont passer le chef de village « l'imam » puis le chef de canton. Si le conflit oppose une ethnie contre une autre, l'affaire passe devant les « OUGAL » c'est-à-dire les sages représentants des tribus qui règlent mais quand l'affaire dépasse leur niveau, ils passent voir le chef de canton puis la brigade où devant les autorités administratives et judiciaires. .

L'on remarque que

L'habitat est de type traditionnel et moderne. Les maisons et les cases sont construites en terre battue dont le toit est couvert de pailles mais certaines maisons sont construites en matériaux durables.

La culture des Tama est basée sur les us, coutumes et les religions. On note l'existence des danses traditionnelles « AL-KASS », « TESSA », « ARBA-A », « TEWELA », « BAILEM » « RIGOGA », « YAMETA » lors des cérémonies à l'occasion des différentes fêtes, installation du

chef de canton, etc. Il existe aussi d'autres danses dites « modernes » tchadiennes, soudanaises et congolaises...

Les cérémonies religieuses se déroulent sous la responsabilité des chefs religieux qui sont des imams. Ils ont aussi la responsabilité d'organiser des grandes prières pour implorer Dieu en cas de catastrophes naturelles.

Les fêtes les plus importantes dans le canton sont :

- ❖ La fête marquant la fin du mois de ramadan ;
- ❖ La fête de la tabaski ou fête de mouton ;
- ❖ La fête marquant la naissance du Prophète Mohamed ou Maouloud ;
- ❖ Térééré est la fête de feu
- ❖ Le jour de vendredi est considéré comme une fête

Ces fêtes sont des véritables occasions de réjouissance populaire et des retrouvailles familiales même les ressortissantes du canton vivent ailleurs viennent pour fêter en famille. Dans la Province de Wadi Fira en général, la population pratique l'islam.

Mariage

Dans la culture Tama, le mariage se fait de manière suivante. Au commencement, le choix opéré par le jeune homme ou par la famille de l'épouse. D'abord, le jeune homme surveille la fille dans tous ses mouvements et déplacements et s'il désire fonder un foyer à celle-ci, il informe aux parents. Il va vers celle-ci avec ses amis pour déclarer ses intentions comme prétendant à l'égard de la fille. Les parents du jeune homme peuvent envoyer un émissaire auprès de la famille de la fille. Ceux-ci vont se consulter puis ils avisent à la fille. Si celle-ci accepte, l'émissaire revient pour informer au jeune homme puis à sa famille, précisément à son père. Dans le cas où il ne rencontre pas son père, il fait recours à sa mère qui se charge de la mission d'informer et de convaincre le père. Autrement dit, c'est la famille qui choisit l'épouse de leur fils. La famille pose comme condition de connaître la jeune fille et son rang social. La famille a le droit d'accepter ou de rejeter le choix fait par leur fils.

Ensuite si elle accepte, la famille du jeune homme demande officiellement la main de la jeune fille. La belle-famille du côté de la fille convoitée, se concertent pour donner une réponse en s'appuyant sur de nombreux critères tels que : les origines du jeune homme, son rang familial et social. Une fois satisfait, les retrouvailles et négociations du mariage entre deux familles va se faire. Toute la famille de la jeune fille se réunit pour fixer la dot à payer. Cette dot est d'habitude sous forme d'animaux domestiques tels les vaches, les moutons, chèvres, un peu d'argent, un peu de sucre, un ou deux rouleaux de tissu original ou traditionnel.

La famille du garçon donnera les effets suivants aux parents de la fille. Le père de la fille reçoit une vache, sa mère une vache, la fille une vache, les moutons sont remis aux oncles paternels, le sucre est distribué aux voisins et aux habitants du village. L'argent et les tissus reviennent à la jeune fille.

C'est après cela que la date de la célébration du mariage sera prononcée. La cérémonie commence par l'annonce de l'imam du village qui donne les détails sur les prétendants. Lors de la cérémonie le représentant de la famille du jeune homme demande trois fois la main de la jeune fille à son représentant, La dot (Mahar en arabe) est également précisée lors de la cérémonie et la « Fatiha » est prononcée. Après le mariage, la famille du jeune homme envoie à la belle-famille des cadeaux constitués de vêtements féminins, de chaussures, du savon, de parfums, du sucre et du thé. Ensuite la case de l'époux est construite près de la case de la belle-mère par les amis du jeune marié. La nuit du vendredi, comme la tradition le prescrit, le jeune homme connaît sa femme. Et très tôt le matin le jeune marié enverra à sa belle-mère du sucre, du thé et un peu d'argent pour signifier que sa fille avait gardé sa virginité. Ensuite une ou deux femmes viennent chercher le drap ou la natte sur lequel apparaît le sang de l'épouse. D'après la tradition, le jeune époux restera un, deux ou trois enfants auprès de sa belle-mère. Cela permettra à sa belle-famille de mieux le connaître d'apprécier son courage, sa générosité. Cela lui permettra de les aider dans les travaux agricoles ou d'élevage. Après cette période, le jeune marié retourne auprès de sa famille avec sa femme.

La coopération entre les villages voisins existe depuis longtemps. Ils sont unis par des liens familiaux (parenté, mariages). Certains villages sont d'ailleurs formés de familles dont les arrière-grands-parents sont venus des villages proches à la recherche de terres fertiles.

Remarque : Les problèmes qui se posent dans la communauté est celui du mariage précoce et forcé. Ce problème a pour conséquences : l'abandon du foyer par la femme, les difficultés d'accouchement dues au non maturation des organes de reproduction chez les jeunes filles, les mortalités maternelles et néo- natales, les fistules obstétricales, etc.

Notons qu'il existe aussi d'autres ethnies qui organisent les mariages de manières différentes que les Tama notamment les Goranes, Zaghawa, Arabe, Ouaddaiens, Djabal, Guimir et autres.

Les rapports des groupes sociaux :

Les rapports sociaux entre les différents groupes sont aux bons fixes. Les activités culturelles dans la zone sont constituées des cérémonies de deuil, de mariages, de circoncisions, d'invitations (Azouma). Mais on peut noter l'existence des conflits agropastoraux dans le canton qui souvent entraînent la mort d'Hommes et des blessures des humains ...

Le rôle et la place des vieux, des femmes et des jeunes.

La plupart des vieilles personnes ont souvent tendance de rester en prière dans les mosquées pour implorer Dieu à faire régner la paix et la protection de la population dans le canton. Certaines vaguent à leurs occupations agricoles ou pastorales. Ils jouent un rôle primordial dans les règlements de conflits entre les familles dans les villages et entre les différentes communautés du canton.

Les femmes font les ménages, s'occupent de l'éducation des enfants. Elles pratiquent aussi les cultures agropastorales. Certaines parmi elles font des activités artisanales notamment : elles tressent les nattes, les paniers, l'éventail, le secko etc. Dans le canton, les femmes jouent un rôle très important au sein de la communauté, mais elles subissent toutes, de nombreuses formes de souffrances (pesanteur socio- culturel, violence basée sur le genre, veuvage, divorce...). Les femmes pratiquent les activités génératrices de revenus et le petit commerce pour subvenir aux besoins de leurs ménages.

Les jeunes qui constituent la dynamique de la communauté sont moins scolarisés et souvent ils partent en aventure pour chercher fortune ou apprendre le Saint Coran, notamment au Soudan, en Lybie et à l'intérieur du pays. Ceux qui sont restés dans le village ont pour principales activités de faire paître et abreuver le bétail. Ils s'occupent sous la conduite de leur chef, de la mobilisation en cas des activités culturelles, juridiques et des cérémonies de mariage.

En ce qui concerne la gestion du foncier, dans les faits, la terre appartient à la communauté villageoise ou clan qui s'est installé en premier sur le terroir. C'est ainsi que les chefs de villages, les « WARNANG » et chefs des terres restent les principaux responsables de la gestion du terroir.

1.2.4. Organisations modernes

En prélude de l'élaboration, un diagnostic organisationnel et institutionnel a été mené dans le canton. Cela a permis de rencontrer quelques groupements notamment le groupement BIRKE TAMBOUL créé en 2003 et le groupement WIRIA Djimeze en 2004 avec 12 membres ainsi le groupement ALKHERRE DE Mahamat Moumine.

N°	Nom de l'organisation	Type d'organisation			Reconnue		Domaine d'Activité	Date de Création	Nbr	
		Masculin	Féminin	Mixte	Oui	Non			H	F
01	Echbara			oui	oui		maraichère	12 /06/2019	05	10
02	Salama			oui	oui		maraichère	28/7/2019	27	04
03	Djakoul 1			oui	oui		Agriculture	12/MAI/2010	8	7
04	Moustakhal			oui	oui		agriculture	15/5/2006	19	31
05	Wiria amal-niam			oui	oui			18/4/2012	10	2
06	Ma-icha			oui	oui			20/03/2012	9	9
07	Rapide			oui		Non			14	16
08	Almouzari			oui		Non			13	15
09	Angourou			oui		Non			15	10
10	Artouka			oui		Non			25	20
11	Bourgné			oui		non			17	20
12	Djakoul II			oui		Non			07	13
13	Sissimbo			oui		non			26	15

Dans le processus d'élaboration du PDL du canton, quelques organisations ont été créées

Pendant l'élaboration du présent PDL, l'Association du Développement du Canton (ADC) a été mise en place avec un Bureau Exécutif de 13 membres d'où sont désignées 4 personnes pour former le Comité Cantonal du Développement (CCD). Le CCD est chargé de piloter l'élaboration du PDL, de suivre son exécution et de jouer le rôle de liaison entre les partenaires au développement et le canton. En tenant compte de la réalité du canton notamment sa taille, la distance qui sépare d'un village à l'autre et le nombre de villages, il a été mis en place des Unions de Développement du Groupe des Villages (UDGV) qui est au niveau des grappes des villages qui représentent l'Organisation de Développement du Village (ODV) qui est l'organe au niveau du village qui existait auparavant. Il s'agit de quatre Unions de Développement des Groupes des villages (UDGV) du canton à savoir Erdemi, Ethéthé et Ketengerete. Dans chaque grappe des villages il y a des délégués thématiques désignés pour assurer le travail dans chaque grappe.

Certaines Organisations paysannes bénéficient d'appui des services techniques déconcentrés de l'Etat, les ONG nationales internationales et les partenaires au développement les appuient à créer ces différentes structures.

1.2.5. Les intervenants

1	UNHCR	Protection des réfugiés		2004
2	PAM	Distribution des vivres aux réfugiés		2004-2021
3	UNICEF	Protection de l'enfance		
6	IAS	Implantation des forages et mini-château d'eau	Forages et mini-château implantés	
7	SECADEV	Appui à la mise en place de COSAN et COGES	PROSSAN	2020-2022
8	IRC	Construction d'un magasin		
9	BCI/AI-Takhadoum	Accompagner le processus d'élaboration du PDL et appui aux petites subventions	Accompagnement du processus PDL réalisé	2020-2022
10	PASTOR	Balisage de couloir de transhumances		
11	CARE International			

1.2.6. Les infrastructures

Il existe un centre de santé, un centre de nutrition créé par l'ONG CARE INTERNATIONAL à Ketegrente, un (1) puits à ciel ouvert à Erdemi, un mini château et une école en cours de construction à Erdemi. Un autre mini château en construction à Karouba

Sur le plan éducatif, il existe une école construite à Gamteli Kebir et une autre école en construction à Erdemi.

Le canton ne possède pas beaucoup des infrastructures.

1.3. ACTIVITES ECONOMIQUES

1.3.1. Agriculture

L'agriculture est la première activité économique pratiquée dans le canton. Elle occupe 80 % environ de la population. Nous avons trois types de production : pluviale, maraichère et fruitière. Elle se pratique de manière traditionnelle. Rare sont les agriculteurs qui font la jachère mais il existe le système de parçage.

Culture pluviale :

Elle est plus pratiquée par la population. Elle concerne exceptionnellement les mils pénicillaires, le sorgho, l'arachide, le sésame. Elle se fait dans les sablonneux. Les céréales sont destinés à la consommation des familles par contre les oléagineux sont

destinés à transformation en huile.

Culture maraîchère

Elle est pratiquée dans les sols limoneux, limono argileux et hydro morphes et aux abords des wadi. Les principaux produits sont les piments, les tomates, l'oignon, l'ail, la laitue, l'aubergine, carotte, navet, pastèques. La plupart de produits sont destinés à la commercialisation.

Production fruitière

Dans le canton Djimézé, on y trouve les manguiers, les goyaviers, les citronniers tout au long des abords des wadi. Les fruits sont parfois vendus dans les différents marchés hebdomadaires et parfois consommés par les producteurs.

L'agriculture dans le département de Dar Tama est confrontée à plusieurs problèmes majeurs notamment :

- La dévastation des champs par le bétail ;
- L'irrégularité des pluies et sa mauvaise répartition dans le temps et dans l'espace ;
- L'attaque des ennemis de culture ;
- Utilisation des outils rudimentaires ;
- Les aléas climatiques ;
- L'érosion hydrique et éolienne ;
- La méconnaissance de rotation des cultures et des cultures associées ;
- La déforestation....

Le constat amer qui se fait dans ce milieu est celui du conflit agropastoral qui empêche la cohabitation pacifique et à la cohésion sociale. Pour organiser un développement harmonieux, il serait question que les agriculteurs et les éleveurs qui constituent deux forces majeures du canton évitent ce conflit inutile puisqu'il n'aide aucun de deux à se développer. Les deux mamelles ont besoin de collaborer puisque les uns ont besoin d'autres et vis-versa

1.3.2. Élevage

La seconde activité économique du canton est l'élevage. Elle est du type sédentaire et extensif et cela concerne l'élevage des bovins, ovins, caprins, camelins et asins.

Le canton ne dispose pas des infrastructures pastorales. Il existe de couloir de transhumance dans le canton que l'ONG PASTOR est train de réaliser. Les éleveurs méconnaissent la vaccination des animaux et se contentent des produits prohibés et non contrôlés dans les marchés.

Le nombre du cheptel est difficile à déterminer. Les problèmes primordiaux de l'élevage sont liés notamment l'insuffisance d'eau et de pâturage. Il y a également le problème de la santé animale.

Les épizooties les plus fréquentes sont :

- ✓ le charbon bactérien,
- ✓ le charbon symptomatique,
- ✓ la fièvre aphteuse,
- ✓ la péripneumonie,
- ✓ la pasteurellose,
- ✓ dermatose nodulaire ;
- ✓ la tuberculose bovine et la parasitose....

Pour les petits ruminants,

Il s'agit des maladies telles que :

- ✓ la peste caprine et ovine,
- ✓ peste des petits ruminants ;
- ✓ péripneumonie contagieuses (bovin, caprin) ;
- ✓ charbon bactérien ;
- ✓ vers intestinaux ;

- ✓ pasteurellose et piétin ;
- ✓ Parasites gastro-intestinaux ;
- ✓ clavelée
- ✓ etc...

Chez les volailles, il faut noter la maladie de New Castle, Gumboro et choléra aviaire etc.

1.3.3. Pêche

La pêche ne se pratique pas dans le canton puisqu'il ne dispose de fleuve ni rivière. .

1.3.4 Commerce

Dans le canton, le commerce se développe dans la vente des produits agropastoraux dans les marchés hebdomadaires. Les activités de transformations des produits sont rares dans le canton. La population utilise les deux monnaies pour les échanges dans les marchés, il y a le franc CFA et la monnaie soudanaise (djineh).

Il y a trois marchés hebdomadaires dans le canton. Il existe deux types des commerçants grossistes et détaillants ceux qui importent des marchandises du Soudan pour revendre.

La majeure difficulté des commerçants liée à l'isolement du canton pendant la saison de pluie et l'inexistence des institutions des micro-crédits.

La liste des marchés hebdomadaires du canton :

Villages	Jours de marché	Grands marché	Petit marché
Erdmi	Vendredi et lundi		X
Ketenguerete	Lundi	X	
Ethéthé	Mercredi		X

1.3.5 Artisanat

Les activités artisanales se pratiquent de manière traditionnelle. Elle est peu développée compte tenu de manque de formation. Il y a la vannerie, la tannerie, la cordonnerie, la forge, la poterie, le tricotage, le tressage des seckos,

1.3.6 Autres activités

Certaines activités comme les cueillettes sont pratiquées par les couches vulnérables pour subvenir à leurs besoins. Elles concernent toutes les parties des plantes telles que les fruits, les feuilles, les tubercules, les fleurs etc... qui servent à l'alimentation et autres usages. La plupart de ces produits sont autoconsommés. Plusieurs espèces ligneuses existant dans la zone peuvent être exploitées pour des multiples usages domestiques voire commerciaux à l'exemple de la gomme arabique dont l'extraction de la gomme constitue une activité génératrice de revenu importante. Ainsi l'exploitation et la transformation des produits forestiers non ligneux pourraient constituer une filière lucrative si seulement un appui conséquent est apporté aux exploitants. Les produits usuels de la cueillette les plus rencontrés dans la zone sont : la gomme arabique, les fruits du savonier.

II. DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DU CANTON ET OPTIONS DE DEVELOPPEMENT PAR DOMAINE

2.1. AGRICULTURE, ELEVAGE, PECHE

2.1.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Faible rendement agricole	Echelle cantonale	Faible pluviométrie ; Présence des ennemis des cultures ; Dévastation des champs par le bétail ; Appauvrissement des terres ; Présence de striga ; Erosion éolienne et hydrique, Faible technique agricole ; Insuffisance des matériels agricoles ; Problèmes de stockage ; Mauvaise gestion des récoltes ; Méconnaissance de l'utilisation des matières organiques....	Insécurité alimentaire ; Famine ; Conflit agropastoral Exode rural.	Existence de l'ANADER ; Existence des bras valides ; Existence des terres cultivables et abords des ouaddis fertiles ; Existences des fumures organiques...	Appui en semences améliorées ; Aménagement des ouvrages hydroagricoles ; Renforcement des capacités des producteurs sur les itinéraires techniques de culture ; Formation des producteurs en technique de défense et restauration du sol et la conservation des eaux des surfaces (DRS/CES) ; Valorisation les acquis dans la gestion des ouvrages hydro-agricoles- ; Formation des producteurs sur technique l'utilisation des engrains et fumure organique Formation des producteurs sur la bio- pesticides à base des produits locaux pour lutter contre les ennemis des cultures ; Approvisionnement en équipement/matériels agricoles. Plaidoyer pour la mise en place d'un comité de gestion pacifique des conflits entre les producteurs agriculteurs agropasteurs, éleveurs et les réfugiés ; Formation des producteurs sur les itinéraires techniques de cultures ; Sensibilisation des producteurs sur les apports en matières organiques et sur la technique de la clôture des champs par les haies-vives. Construction des magasins de stockage ; Formation des producteurs sur la technique de stockage
Baisse de reproduction animale et laitière	Echelle cantonale	Faible couverture vaccinale ; Faible suivi de bétail ; Surpâturage ; Insuffisance des points d'eau ; Insuffisance des agents d'encadrements ;	Présence des plusieurs maladies ; Amaigrissement du bétail, Faible pouvoir d'achat ;	Présence des structures de l'Etat et les ONG ; Présence de bétail ; Présence du pâturage et des auxiliaires d'élevage...	Amélioration le niveau d'encadrement des éleveurs sur la production des aliments supplémentaires ; Assurer la couverture vaccinale du bétail aux moments opportuns ; Renforcement de capacités productrices et auxiliaires sur les techniques des traitements des animaux ; Encourager la sélection des races améliorées ; Construction de parc de vaccination

		Utilisation des produits prohibés ; Vol du bétail ; Méconnaissance d'utilisation des produits (surdosage) cela provoque des maladies et crée des résistances.			Sensibilisation des agro-éleveurs pour la lutte contre l'utilisation des produits de contrefaçon et prise de mesure par l'état. Appui à l'équipement en kits des auxiliaires d'élevage ; Plaidoyer auprès des commerçants et les techniciens vétérinaires pour faciliter l'accès aux agro-éleveurs des aliments supplémentaires tels que les tourteaux, sel, natron, pierre à lécher etc. ...), Encourager l'embauche du bétail ; Plaidoyer auprès du service vétérinaire pour la mise en place d'un système de campagne d'information et sensibilisation et suivi des agro-éleveurs ; Promouvoir la politique de la subvention des produits vétérinaires (Etat et ONG) ; Aménagement des points d'eaux Renforcements des capacités des éleveurs sur les techniques de production, transformation, conservation et commercialisation ; Plaidoyer a l'état pour le renforcement de sécurité Encadrement des agro-éleveurs sur la sélection des races améliorées. Consulter les vétérinaires avant d'utiliser les produits ; Appui à l'engraissement des animaux
--	--	---	--	--	---

2.1.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Faible rendement agricole	Existence de l'ANADER ; Existence des bras valides ; Existence des terres cultivables et abords des ouaddis fertiles ; Existences des matières organiques...	Améliorer la production tout en appuyant les exploitations agricoles à augmenter leur production en octroyant les matériels de production ainsi leurs formations ; Augmenter la production en utilisant	Appui en semences améliorées et aménagement des ouvrages hydroagricoles ; Renforcement des capacités des producteurs sur les itinéraires techniques ; Formation des producteurs en technique de défense et restauration du sol et la conservation des eaux des surfaces (DRS/CES) ; Valorisation les acquis dans la gestion des ouvrages hydro-agricoles- ; Formation des producteurs sur technique d'utilisation engrain et fumure organique Formation des producteurs sur la bio- pesticides à base des produits locaux pour lutter contre les ennemis des cultures . Approvisionnement en équipement/matériels agricoles. Plaidoyer pour la mise en place d'un comité de gestion pacifique des conflits entre les producteurs agropasteurs ; Formation des producteurs sur les itinéraires techniques de cultures ; Sensibilisation des producteurs sur les apports organiques et la formation des producteurs sur la technique de stockage

		les matières organiques...	
Baisse de reproduction animale et laitière	Existence du secteur de l'Elevage ; Existence des pâturages par endroits...	Faciliter l'accès aux pâturages et à l'eau et aux matériels de production pastorale tout en renforçant la capacité des éleveurs par des formations	<p>Appui à l'encadrement des éleveurs sur la production des aliments supplémentaires ;</p> <p>Assurer la couverture vaccinale du bétail aux moments opportuns ;</p> <p>Renforcement de capacités productrices et auxiliaires sur les techniques des traitements des animaux ;</p> <p>Construction de parc de vaccination et Encouragement de l'embouche du bétail ;</p> <p>Sensibilisation des éleveurs pour la lutte contre l'utilisation des produits de contrefaçon et prise de mesure par l'état.</p> <p>Equiper les auxiliaires en kits ;</p> <p>Plaidoyer auprès des commerçants et les techniciens vétérinaires pour faciliter l'accès aux agro-éleveurs des aliments supplémentaires tels que les tourteaux, sel, natron, pierre à lécher etc. ...,</p> <p>Plaidoyer auprès du service vétérinaire pour la mise en place d'un système de campagne d'information et sensibilisation et suivi des agro-éleveurs ;</p> <p>Promouvoir la politique de la subvention des produits vétérinaires (Etat et ONG) ;</p> <p>Aménagement des points d'eaux et plaidoyer auprès de l'état pour le renforcement de sécurité</p> <p>Renforcements des capacités des éleveurs sur les techniques de production, transformation, conservation et commercialisation ;</p> <p>Encadrement des agro-éleveurs sur la sélection des races améliorées et appui à l'engraissement des animaux.</p>

2.2. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET TOURISME

2.2.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Destruction progressive de la faune et de la flore	Echelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> • Coup abusive des arbres ; • Erosion Hydrique et éolienne ; • Détonation des armes à feu ; • Présence des insectes ; • Incendies ; • Faible pluviométrie ; • Faible motivation de plantation des arbres ; • Arnaque sur la taxe forfaitaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Avancée du désert ; • Insuffisance de production agropastorale ; • Dépérissement de la faune et de la flore ; • Déplacement massif des personnes vers d'autres localités ; • Famine ; • Appauvrissement des sols... 	<p>Existence des services des eaux et forêts ;</p> <p>Existence des arbres et arbustives ;</p> <p>Existence des ouaddis ;</p> <p>Existence de l'inspection forestière ;</p> <p>Existence de quelques ressources floristiques et fauniques.</p> <p>Existence de loi N°14 ;</p> <p>Existence des matières organiques....</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre la coupe abusive des bois verts ; • Sensibilisation de la population à la protection de l'Environnement ; • Création des sites de pépinières ; • Créations des sites de reboisement et mis en défens ; • Former les producteurs sur les techniques de production et des plantations des arbres ; • Traduire et diffuser la loi N°14 en langue locale ; • Affectation des agents forestiers formés ; • Faire de plaidoyer auprès des partenaires d'appui sur le domaine environnemental ; • Encourager la plantation des arbres dans les lieux publics ; • Formation des producteurs sur la technique de restauration et conservation des sols ; • Formation sur les techniques de construction des foyers améliorés et vulgarisation des foyers améliorés en banco et métallique dans les ménages ; • Sensibilisation de la population sur la gestion des conflits liés aux ressources naturelles et aux ramassages des bois de chauffe ; • Vulgarisation sur les techniques de l'agroforesterie. • Sensibilisation de la communauté sur l'élagage des arbres ; • Sensibiliser les paysans producteurs de la gomme arabique à construire des magasins pour stocker les gommés arabiques avant la commercialisation ; • Construire des barrages dans les ouaddis pour stopper érosion hydrique ; • Conscientiser la population pour la plantation des arbres fruitiers et à faire des vergers....

2.2.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Destruction progressive de la faune et de la flore	Existence de l'inspection forestière ; Existence de quelques ressources floriques et fauniques.	Appuyer la population à la conservation et la gestion rationnellement des ressources naturelles du canton ; Sensibiliser la population à connaître la loi 14 tout en plantant les arbres...	<ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre la coupe abusive des bois verts ; - Sensibilisation de la population à la protection de l'Environnement ; - Création des sites de pépinières des plants fruitiers et forestiers ; - Créations des sites de reboisement et mis en défens ; - Former les producteurs sur les techniques de production et des plantations des arbres ; - Traduire et diffuser la loi N°14 en langue locale ; - Affectation des agents forestiers formés ; - Faire de plaidoyer auprès des partenaires d'appui sur le domaine environnemental ; - Encourager la plantation des arbres dans les lieux publics ; - Formation des producteurs sur la technique de restauration et conservation des sols ; - Formation sur les techniques de construction des foyers améliorés et vulgarisation des foyers améliorés en banco et métallique dans les ménages ; - Sensibilisation de la population sur la gestion des conflits liés aux ressources naturelles et aux ramassages des bois de chauffe ; - Sensibilisation de la population sur la technique de la clôture des champs par les haies-vives ; - Vulgarisation sur les techniques de l'agroforesterie. - Sensibilisation de la communauté sur l'élagage des arbres ; - Sensibiliser les paysans producteurs de la gomme arabique à construire des magasins pour stocker les gommages arabiques avant la commercialisation ; - Construire des barrages dans les ouaddis pour stopper érosion hydrique ; - Créer des comités de gestion pour la protection de l'environnement et les mesure d'accompagnements avec le service forestier....

2.3. ECONOMIE (COMMERCE, CREDIT-EPARGNE, PISTES, ARTISANAT, TRANSPORT, INDUSTRIES, ...)

2.3.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Faible revenu dans les ménages	Echelle cantonale	Faible production ; Commerce moins développé ; Augmentation des besoins ménagers ; l'inexistence des structures de crédit-épargne ; L'artisanat moins pratiqués...	Pauvreté accentué ; Les ménages sont vulnérables ; Chute du commerce ; Déplacement des commerçants vers d'autres cantons ;	Existence de quelques marchés hebdomadaires, des marchandises, des commerçants...	Appui aux ménages à mieux produire; Appui à la création et la diversification des AGR ; Organisation des commerçants à diversifier les marchandises ; Création des marchés hebdomadaires dans les grands villages ; Encadrement sur l'entrepreneuriat ; Formation des artisans à améliorer leur métier....
Les produits du canton ne sont écoulés durant toute l'année	Echelle cantonale	Isolement du canton ; Enclavement du canton en saison pluvieuse ; Les pistes sont impraticables ...	Mévente et vente en perte Pourrissement des produits ; Perte des marchandises...	Existence des matériaux pour l'aménagement des pistes ; Existences des bras valides...	Appui à l'amélioration des voies de communication ; Aménagement des pistes ; Amélioration des conditions d'écoulement des produits agropastoraux en toute saison ; Appui à la promotion des commerçants ; Construction des magasins....
Absence des institutions de micro-crédits	Echelle cantonale	Insécurité ; Braquages...	Pauvreté accentué ; Oisiveté ; Exode rural...	Existence de l'Etat et des commerçants...	Plaidoyer pour la création des structures de microcrédit dans le département ; Appui à la population à avoir l'accès aux caisses d'épargne et de crédit Octroi des crédits aux promoteurs ; Formation de la population sur l'entrepreneuriat ; Orientation des jeunes sur des projets porteurs...

2.3.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Faible revenu dans les ménages	Existence de quelques marchés hebdomadaires, des marchandises, des commerçants...	Améliorer les revenus des ménages à la production en initiant aux AGR tout en assurant la formation des promoteurs.	Appui aux ménages à mieux produire ; Appui à la création et la diversification des AGR ; Organisation des commerçants à diversifier les marchandises ; Création des marchés hebdomadaires dans les grands villages ; Encadrement sur l'entrepreneuriat ; Formation des artisans à améliorer leur métier....
Les produits du canton ne sont écoulés durant toute l'année	Existence des matériaux pour l'aménagement des pistes et des bras valides...	Faciliter l'écoulement des produits en toute saison tout en assurant l'aménagement des pistes.	Appui à l'amélioration des voies de communication ; Aménagement des pistes ; Amélioration des conditions d'écoulement des produits agropastoraux en toute saison et à l'appui à la promotion des commerçants ...
Absence des institutions de micro-crédits	Existence de l'Etat et des commerçants...	Promouvoir l'installation d'une infrastructure de microcrédit ainsi que la formation des jeunes entrepreneurs.	Plaidoyer pour la création des structures de microcrédit dans le département ; Appui à la population à avoir l'accès aux caisses d'épargne et de crédit Octroi des crédits aux promoteurs ; Formation de la population sur l'entrepreneuriat ; Orientation des jeunes sur des projets porteurs...

2.4. SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

2.4.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Persistance des maladies	Echelle cantonale	Faible pratique d'hygiène et assainissement ; Fable fréquentation de centre de santé ; Surcharge des travaux ménagers ; Insuffisance de l'eau potable ; Faible diversification alimentaire ; Cherté des produits ; Faible revenus ménagers ; Changement climatique ; Automédication ; Faible vaccination des enfants de 0 à 5 ans.	Invalité des personnes ; Mortalité infantiles et maternelle élevés ;	Existence du centre de santé ; Existence du personnel soignant	Sensibilisation de la, population à la fréquentation du centre de santé ; Sensibilisation sur la réduction des travaux ménagers des femmes ; Sensibilisation sur la bonne pratique d'hygiène et assainissement ; Formation des comités sur l'éducation nutritionnelle ; Plaidoyer sur la réduction des prix au centre de santé et appui aux AGR ; Formation sur le changement climatique ; Lutte contre l'automédication ; Sensibilisation sur la vaccination des enfants de 0 à 5 ans et formation des relais communautaires.
Complication liée à l'accouchement	Echelle cantonale	Faible fréquentation de consultation prénatale et postnatale ; Surcharge des travaux ménagers des femmes ; Insuffisance des matrones et des moyens de déplacement des patientes et faibles plannings familiaux ;	Taux de décès infantiles et maternels élevés	Existence du centre de santé ; Existence des matrones ;	Sensibilisation des femmes à aller à la consultation prénatale et post-natale et à la réduction des travaux ménagers des femmes ; Formation des matrones et plaidoyer pour rendre disponible une ambulance ; Sensibilisation sur le planning familial ; Lutte contre les pustules et les mariages précoces et forcé
Difficultés d'accès à l'eau potable	Echelle cantonale	Consommation d'eaux non potables ; Mauvaise pratique d'hygiène et assainissement ; Existence des maladies diarrhéiques ; Insuffisance des produits de traitement d'eau ; Méconnaissance de système de traitement des eaux...	Taux élevés des maladies diarrhéiques et hydriques ; Décès ;	Existence du centre de santé ; Existence des nappes phréatiques	Aménagement des points d'eau ; Sensibilisation sur la bonne pratique d'hygiène et assainissement et sur le traitement de l'eau ; Rendre disponible les produits de traitement dans les centres de santé ; Formation, restructuration des comités de gestion des points d'eau et l'appui à la construction des latrines Sensibilisation sur l'hygiène (Corporelle, alimentaire, environnementale et vestimentaire) et assainissement ; Aménagement des points d'eaux potable...
La Malnutrition des enfants et des femmes	Echelle cantonale	Sevrage précoces ; Faible utilisation et diversifications des aliments ; Faible prise en charge nutritionnelle...	Taux de mortalités élevés ; Le retard des croissances des enfants et déformation	Existence des centres nutritionnels ; Présence des aliments diversifiés ;	Sensibilisation à la lutte contre le sevrage précoce ; Sensibilisations de la population sur la consommation des aliments variés ; Appui à la création des centres nutritionnels ; Sensibilisation de la population sur la prise en charge nutritionnelle des enfants de 0 à 5 ans et des femmes enceintes et allaitantes...

2.4.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Persistance des maladies	Existence du centre de santé ; Existence du personnel soignant	Améliorer l'accès aux soins primaires de la population du canton tout en luttant contre infections	Sensibilisation de la population à la fréquentation du centre de santé ; Sensibilisation sur la réduction des travaux ménagers des femmes ; Sensibilisation sur la bonne pratique d'hygiène et assainissement ; Formation des comités sur l'éducation nutritionnelle ; Plaidoyer sur la réduction des prix au centre de santé et appui aux AGR ; Formation sur le changement climatique ; Lutte contre l'automédication ; Sensibilisation sur la vaccination des enfants de 0 à 5 ans ; Formation des relais communautaires.
Complication liée à l'accouchement	Existence du centre de santé ; Existence des matrones ;	Appuyer le centre sante avec les kits d'accouchement tout renforçant la capacité du personnel soignant	Sensibilisation sur la consultation prénatale et post-natale ; Sensibilisation sur la réduction des travaux ménagers des femmes ; Renforcement de capacités du personnel soignant (matrones); Plaidoyer pour rendre disponible une ambulance ; Sensibilisation sur le planning familial et lutte contre les pustules et les mariages précoces et forcé
Difficultés d'accès à l'eau potable	Existence du centre de santé ; Existence des nappes phréatiques	Améliorer l'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement de la population	Aménagement des points d'eaux potable ; Sensibilisation sur la bonne pratique d'hygiène et assainissement et sur le traitement de l'eau ; Rendre disponible les produits de traitement dans les centres de santé ; Formation, restructuration des comités de gestion des points d'eau et l'appui à la construction des latrines Sensibilisation sur l'hygiène (Corporelle, alimentaire, environnementale et vestimentaire) et assainissement et formation sur le traitement des eaux de consommations
La Malnutrition des enfants et des femmes	Existence des centres nutritionnels ; Présence des aliments diversifiés...	Faciliter l'accès à la nutrition des enfants et des femmes enceintes et allaitante	Sensibilisation à la lutte contre le sevrage précoce ; Sensibilisations de la population sur la consommation des aliments variés et la bonne pratique d'hygiène et Assainissement ; Appui à la création des centres nutritionnels ; Sensibilisation sur a la prise en charge nutritionnelle des enfants de 0 à 5 ans et des femmes enceintes et allaitantes...

2.5. EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

2.5.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Faible scolarisation des enfants	Echelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> Faible engagement des parents à envoyer les enfants à l'école ; Méconnaissance de l'importance de l'école par les parents ; Insuffisance des enseignants et des infrastructures scolaires et faible motivation des parents d'élèves ; Faible revenus ménagers ; Utilisation des enfants dans les travaux des champs et suivi du bétail et insuffisance des matériels didactiques. 	Banditisme élevée ; Exode rural des jeunes ; Faible développement de la localité ;	Existence de l'Inspection départementale de l'Education ; Existence des enfants à l'âge scolaire et scolarisable.	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation des parents d'élèves à scolariser leurs enfants ; Sensibilisation des parents sur l'importance ; Appui aux affectations des enseignants ; Mobilisation des parents sur la prise en charge des enseignants communautaires ; Construction des infrastructures éducatives scolaires ; Appui aux AGR ; Lutte contre l'utilisation des enfants dans les travaux des champs et suivre ee bétail ; Appui en matériels didactiques.
Faible organisation de l'Association des Parents d'Elèves (APE)	Dans les villages disposant des écoles	<ul style="list-style-type: none"> Faible organisation et fonctionnement des parents d'élèves ; Faible encadrement des APE ; Méconnaissances des rôles et tâches des membres des APE ; Analphabétisme des membres des APE. 	Disparition progressive des écoles ; départ des Enseignants ; Peu d'enfants scolarisés. Nombre limités des écoles fonctionnelles.	Existence de quelques écoles	<ul style="list-style-type: none"> Appui à la restructuration des APE ; Formation des membres des APE dans leurs rôles et tâches, Formation des membres des APE dans la gestion et organisation ; Impliquer les femmes' dans les APE ; Création des AME ; Plaidoyer pour des visites d'échanges inter-APE...
Inexistence des infrastructures socio culturelles et sportives	Echelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> Manque des structures de loisirs ; Manque des terrains du sport.... 	Délinquance ; Exode rural...	Existences des jeunes ; Existence de l'Etat...	<ul style="list-style-type: none"> Appui à la création des infrastructures socio culturelles et sportives ;

2.5.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Faible scolarisation des enfants	Existence de l'Inspection départementale de l'Education ; Existence des enfants à l'âge scolaire et scolarisable.	Assurer la sensibilisation des parents à envoyer les enfants à l'école tout en affectant des enseignants ; Appuyer les parents à la prise en charge des	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation des parents d'élèves à scolariser leurs enfants ; Sensibilisation des parents sur l'importance ; Appui aux affectations des enseignants ; Mobilisation des parents sur la prise en charge des enseignants communautaires ; Construction des infrastructures éducatives scolaires ; Appui aux AGR ;

		enseignants communautaires tout en dotant des écoles avec matériels didactiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Lutte contre l'utilisation des enfants dans les travaux des champs et suivre le bétail ; • Appui en matériels didactiques.
Faible organisation de l'Association des Parents d'Elèves (APE)	Existence de quelques écoles	Sensibiliser les APE à reconnaître leur rôle et tâche tout en assurant leur formation...	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à la restructuration des APE ; • Formation des membres des APE dans leurs rôles et tâches, • Formation des membres des APE dans la gestion et organisation ; • Impliquer les femmes' dans les APE ; • Création des AME ; • Plaidoyer pour des visites d'échanges inter-APE...
Inexistence des infrastructures socio culturelles et sportives	Existences des jeunes ; Existence de l'Etat...	Appuyer la réalisation des infrastructures socioéducatives et sportives au profit des jeunes tout en améliorant leur organisation des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> • Plaidoyer pour la création des centres culturels et sportifs ; • Encourager les jeunes à pratiquer les activités culturelles et sportives. • Aménager les terrains de sport dans le canton • Plaidoyer auprès des autorités éducatives pour affecter les éducateurs physique et sportif...

2.6. AFFAIRES SOCIALES-GENRE

2.6.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Les femmes sont utilisées de manières abusives	Echelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> - Délaissement des charges des ménages sur les femmes ; - Faible partage des responsabilités dans les ménages ; - Pesanteur socioculturel... 	<ul style="list-style-type: none"> - Vulnérabilité des femmes ; - Vieillesse précoce des femmes ; - Précarité sanitaire des femmes... 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'Etat et des ONG 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les hommes sur les partages des tâches dans les ménages ; - Sensibiliser la communauté sur l'allègement des tâches des femmes ; - Implication des femmes dans la prise de décision ; - Appuyer les femmes à mener les AGR de manière diversifiée ; - Faciliter l'octroi des crédits, des moulins, les moulinettes, la presse à huile et les moyens de transport aux femmes ...
Les enfants sont abusivement exploités dans les travaux agropastoraux.	Echelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> - Méconnaissance de droit des enfants ; - Analphabétisme des parents ; - Faible revenus des ménages à scolariser les enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - Déscolarisation ; - Exode rural des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'Etat et des ONG 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation de la population sur la charte des droits des enfants ; - Formation des cadres religieux, enseignants, leaders d'opinion, les notables sur les droits des enfants ; - Sensibilisation des parents à la scolarisation des enfants ; - Sensibilisation sur le bien-être des enfants...
Non enregistrement des enfants à l'Etat civil	Echelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> - Les parents méconnaissent l'enregistrement de leurs enfants à l'Etat civil ; - Les parents sont négligeant pour la déclaration des enfants ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Méconnaissance de statut de citoyenneté ; - Méconnaissance de nombre exact de la population ; - Difficultés à l'âge adulte d'avoir les papiers administratifs... 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des services administratifs et sanitaire de l'Etat, 	<ul style="list-style-type: none"> - Plaidoyer pour la création des centres de déclaration à l'état civil ; - Sensibilisation des parents à l'enregistrement des enfants à l'Etat civil ; - Plaidoyer auprès des autorités administratives à rendre disponible les actes de naissances dans les sous-préfectures et des cantons - Sensibilisation aux parents qu'avoir un acte d'état civil est un droit...

2.6.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Les femmes sont utilisées de manières abusives	Existence d'Etat et des ONG	Appui à l'amélioration des conditions de vie des femmes en les déchargeant des lourdes tâches	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les hommes sur les partages des tâches dans les ménages ; - Sensibiliser la communauté sur l'allègement des tâches des femmes ; - Implication des femmes dans la prise de décision ; - Appuyer les femmes à mener les AGR de manière diversifiée ; - Faciliter l'octroi des crédits, des moulins, les moulinettes, la presse à huile et les moyens de transport aux femmes ...
Les enfants sont abusivement exploités dans les travaux agropastoraux.	Existence d'Etat et des ONG	Faciliter les conditions de vie des enfants en les déchargeant des grands travaux et promouvoir leur scolarisation.	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation de la population sur la charte des droits des enfants ; - Formation des cadres religieux, enseignants, leaders d'opinion, les notables sur les droits des enfants ; - Sensibilisation des parents à la scolarisation des enfants ; - Sensibilisation sur le bien-être des enfants...
Non enregistrement des enfants à l'Etat civil	Existence des services administratifs et sanitaire de l'Etat,	Faciliter l'accessibilité à la déclaration des actes d'Etat civil.	<ul style="list-style-type: none"> - Plaidoyer pour la création des centres de déclaration à l'état civil ; - Sensibilisation des parents à l'enregistrement des enfants à l'Etat civil ; - Plaidoyer auprès des autorités administratives à rendre disponible les actes de naissances dans les sous-préfectures et des cantons ; - Sensibilisation aux parents qu'avoir un acte d'état civil est un droit...

2.7. GOUVERNANCE-SECURITE-PAIX (Y COMPRIS GOUVERNANCE AU SEIN DES ORGANISATIONS)

2.7.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Persistances des Conflits agro-pastoraux	Echelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> - Dévastation des cultures par le bétail ; - Manque des couloirs de transhumance et d'accès à l'eau ; - Faible capacité à régler les conflits ; - Injustice sociale... 	<ul style="list-style-type: none"> - Non cohabitation pacifique et de cohésion sociale ; - Bataille rangée ; - Perte économique et en vie humaine ; - Déplacement forcé de la population... 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des autorités locales ; - Existence des ONG... 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un bon cadre de dialogue et de concertation intercommunautaires ; - Mise en place des comités de cohabitation pacifique et de cohésion sociale ; - Création des structures de gestion saine et de règlement des conflits ; - Sensibiliser la population pour la consolidation de la paix dans le canton ; - Formation des Chefs traditionnels sur divers thèmes liés à la bonne gouvernance ; - Formation des autorités sur la justice sociale, assistance juridiques et appui judiciaires ; - Appui les autorités judiciaire à rendre la justice équitable.
Faible capacité organisationnelle des OP	Echelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de connaissance de vie associative et des textes de bases des OP ; - Manque de transparence et de rendre compte dans la gestion des OP - Création opportuniste des OP... 	<ul style="list-style-type: none"> - Mésentente entre les membres des OP ; - Manque de confiance des membres ; - Disfonctionnement des OP ; - Détournement ; - Vol... 	<ul style="list-style-type: none"> - Présence de service d'encadrement des OP et des ONG. 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de capacité des responsables des OP par la formation sur la vie associative ; - Formation des membres des OP sur les textes de base des OP ; - Sensibilisation sur la bonne gestion des ressources des OP - Orientations des dirigeants des OP sur la transparence et à rendre compte ; - Formation des OP sur le montage des projets et à la recherche des financements ; - Orientations des membres des OP à créer les OP pour atteindre des objectifs et des OP opportunistes.

2.7.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Persistances des Conflits agro-pastoraux	Persistances des Conflits agro-pastoraux	Appuyer les agro-pastoraux un dialogue franc et à la cohabitation pacifique et à la cohésion sociale tout renforçant leur capacité par la formation	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un bon cadre de dialogue et de concertation intercommunautaires ; - Mise en place des comités de cohabitation pacifique et de cohésion sociale ; - Création des structures de gestion saine et de règlement des conflits ; - Sensibiliser la population pour la consolidation de la paix dans le canton ; - Formation des Chefs traditionnels sur divers thèmes liés à la bonne gouvernance ; - Formation des autorités sur la justice sociale, assistance juridiques et appui judiciaires- - Appui les autorités judiciaire à rendre la justice équitable.
Faible capacité organisationnelle des OP	Présence de service d'encadrement des OP et des ONG.	Appuyer l'amélioration de capacité organisationnelle des OP par la formation sur leur rôle et tâche en tout insistant sur la bonne gestion et la transparence.	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de capacité des responsables des OP par la formation sur la vie associative ; - Formation des membres des OP sur les textes de base des OP ; - Sensibilisation sur la bonne gestion des ressources des OP - Orientations des dirigeants des OP sur la transparence et à rendre compte ; - Formation des OP sur le montage des projets et à la recherche des financements ; - Orientations des membres des OP à créer les OP pour atteindre des objectifs et des OP opportunistes.

III. SOMMAIRE DES GRANDS AXES DE DEVELOPPEMENT DES DIFFERENTS DOMAINES

Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires de développement
Agriculture, Elevage	Faible rendement agricole Baisse de reproduction animale et laitière	Améliorer la production tout en appuyant les exploitations agricoles à augmenter leur production en octroyant les matériels de production ainsi leurs formations. Améliorer la production tout en appuyant les exploitants agricoles à augmenter leur production en octroyant les matériels de production ainsi leurs formations.
Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	Destruction progressive de la faune et de la flore	Appuyer la population à la conservation et la gestion rationnellement des ressources naturelles du canton et sensibiliser la population à connaître la loi 14 tout en plantant les arbres...
Economie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, ...)	Faible revenu dans les ménages Les produits du canton ne sont écoulés durant toute l'année Absence des institutions de micro-crédits	Améliorer les revenus des ménages à la production en initiant aux AGR tout en assurant la formation des promoteurs. Faciliter l'écoulement des produits en toute saison tout en assurant l'aménagement des pistes. Promouvoir l'installation d'une infrastructure de microcrédit ainsi que la formation des jeunes entrepreneurs.
Santé-Eau potable-Assainissement	Persistance des maladies Complication liée à l'accouchement Difficultés d'accès à l'eau potable La Malnutrition des enfants et des femmes	Améliorer l'accès aux soins primaires de la population du canton tout en luttant contre infections. Appuyer le centre sante avec les kits d'accouchement tout en renforçant la capacité du personnel soignant. Améliorer l'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement de la population Faciliter l'accès à la nutrition des enfants et des femmes enceintes et allaitante
Education-Jeunesse-Culture-Sport	Faible scolarisation des enfants Faible organisation de l'Association des Parent Inexistence des infrastructures socio culturelles et sportives s d'Elèves (APE)	Assurer la sensibilisation des parents à envoyer les enfants à l'école tout en affectant des enseignants. Appuyer les parents à la prise en charge des enseignants communautaires tout en dotant des écoles avec matériels didactiques. Sensibiliser les APE à reconnaître leur rôle et tâche tout en assurant leur formation... Appuyer la réalisation des infrastructures socioéducatives et sportives au profit des jeunes tout en améliorant leur organisation des jeunes
Affaires sociales-Genre	Les femmes sont utilisées de manières abusives Les enfants sont abusivement exploités dans les travaux agropastoraux.Non enregistrement des enfants à l'Etat civil	Appui à l'amélioration des conditions de vie des femmes en les déchargeant des lourdes tâches. Faciliter les conditions de vie des enfants en les déchargeant des grands travaux et promouvoir leur scolarisation. Faciliter l'accessibilité à la déclaration des actes d'Etat civil.
Gouvernance-Paix Sécurité	- Persistances des Conflits agro-pastoraux	Appuyer les agro-pastoraux un dialogue franc et à la cohabitation pacifique et à la cohésion sociale tout en renforçant leur capacité par la formation ...

IV. PROJETS DE DEVELOPPEMENT SUR LA DUREE DU PLAN

4.1. AGRICULTURE, ELEVAGE

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Construction d'une série des seuils d'épandage	Ouaddi Khala, Dourné, Tabitka	ADC/CCD, OSC, et OP	100 000 000	12 000 000	2022-2026
2. Réalisation des cordons pierreux, diguette, digue filtrante...	Gougourdjé, Kharouba, Ethéthé, Erdemi, Wiriya, Ketengrete.	ADC/CCD, OSC, et OP	75 000 000	7 500 000	2022-2026
3. Formation des producteurs sur les itinéraires techniques des cultures	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
4. Appui en semence pluviale et maraîchères	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	6 000 000	600 000	2022-2026
5. Formation des producteurs semenciers et sur la technique de bio-pesticide	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	4 000 000	400 000	2022-2026
7. Appui en équipement des matériels/intrants agricoles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	6 000 000	600 000	2022-2026
8. Sensibilisation des producteurs sur la rotation des cultures et cultures associées	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
9. Formation sur la production, transformation, conservation et commercialisation des produits agricoles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
10. Aménagement des périmètres maraichers	Ouaddi Ketengrete, Dourné, Tabitka, Torlil, Kharouba, Erdemi ; Hadjar Kibdé, Gamtali Kabir	ADC/CCD, OSC, et OP	12 000 000	120 000	2022-2026
12. Sensibilisation des producteurs à la clôture des champs par des haies- vives	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
13. Sensibilisation des éleveurs sur la vaccination du bétail et de la volaille.	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	4 000 000	400 000	2022-2026
14. Formation des auxiliaires d'élevages et les équiper des kits vétérinaires	2 personnes par grappes des villages	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
15. Formation des éleveurs sur les techniques des cultures fourragères et des aliments complémentaires du bétail.	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	3 000 000	300 000	2022-2026
15. Construction des puits pastoraux	Ketengrete, kharouba, Borou, Gougourdjé,	ADC/CCD, OSC, et OP	28 000 000	2 800 000	2022-2026
16. Construction d'une boutique d'intrant vétérinaire	Erdemi	ADC/CCD, OSC, et OP	10 000 000	1 000 000	2022-2026
17. Construction des mares pastorales	Grafala, Garagara et Koumounou	ADC/CCD, OSC, et OP	80 000 000	8 000 000	2022-2026
18. Réhabilitation d'un parc de vaccination	Erdemi	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
19. Construction d'un parc de vaccination	Ketengrete, Kharouba	ADC/CCD, OSC, et OP	6 000 000	600 000	2022-2026
20. Sensibilisation contre les produits prohibés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
21. Formation des éleveurs sur la sélection des races améliorées	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
22. Appui en initiation des ménages en petit élevage des volailles, embouche ovine et caprine	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	12 000 000	1 200 000	2022-2026
Total			362 000 000	36 200 000	

4.2. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET TOURISME

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Sensibilisation de la population à la protection de l'environnement en luttant contre les coupes des bois verts.	Erdemi (Ouaddi Djakoul) et Ketengrete	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	100 000	2022-2026
2. Appui à la production et installation des sites des pépinières	Erdemi , Ketengrete	ADC/CCD, OSC, et OP	3 000 000	150 000	2022-2026
3. Sensibilisation et formation des ménages sur les techniques de construction des foyers améliorés en banco et métallique ;	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	3 000 000	150 000	2022-2026
4. Construction et vulgarisation des foyers améliorés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	6 000 000	300 000	2022-2026
5. Formation et sensibilisation de la population sur la loi N°14/PR/2008	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	100 000	2022-2026
6. Sensibilisation des producteurs aux techniques des cultures des haies vives et mis en défens	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
7. Renforcement des capacités des (03) comités de protection de l'Environnement.	3 grappes du canton	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	50 000	2022-2026
8. Formation des producteurs sur les défenses, restaurations du sol et conservation des eaux des surfaces	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	100 000	2022-2026
9. Sensibilisation de la population à la plantation des arbres	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	100 000	2022-2026
10. Création d'un cadre cantonale de protection de l'environnement	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP			2022-2026
11. Sensibilisation des producteurs à la clôture des champs par des haies- vives	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
Total			27 000 000	1 350 000	

4.3. ECONOMIE

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Appui à l'aménagement des pistes	Erdemi – Guéréda Erdemi – Ethéthé Erdemi – Malaga	ADC/CCD, OSC, et OP			2022-2026
2. Appui en matériels de transformation- Conservation et commercialisation des produits agropastoraux	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	20 000 000	2 000 000	2022-2026
3. Formation des promoteurs sur l'entreprenariat	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
4. Formation des artisans	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
5. Octroi des moulins à mil et Octroi des presses à huile	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	10 000 000	1 000 000	2022-2026
6. Octroi des décortiqueuses	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	6 000 000	600 000	2022-2026
7. Appui en moyens de transport des produits agricoles (Charrettes).	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	12 000 000	1 200 000	2022-2026
8. Appui à l'amélioration de l'économie des ménages en créant les AGR	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	20 000 000	2 000 000	2022-2026
9. Construction des magasins communautaires	Erdemi, Torlil, Ketengrete, Gamtali, Kharouba, Ethéthé, Hadjar Kibdé	ADC/CCD, OSC, et OP	56 000 000	5 600 000	2022-2026
10. Plaidoyer pour l'installation d'un réseau Airtel et/ou Moov Africa(Tigo)	Localité à déterminer	ADC/CCD, OSC, et OP			2022-2026
Total			128 000 000	12 800 000	

4.4. SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Sensibilisation de la population à la fréquentation du centre de santé, à la consultation prénatale (CPN) et postnatales ainsi à l'accouchement aux centres de santé	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	5 000 000	500 000	2022-2026
2. Création et construction d'un centre de santé	Ethéthé	ADC/CCD, COGES/COSAN	30 000 000	3 000 000	2022-2026
3. Sensibilisation de la population à vacciner les enfants de 0 à 5 ans	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	3 000 000	300 000	2022-2026
4. Sensibilisation de la population à la pratique du planning familial	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	3 000 000	300 000	2022-2026
5. Sensibilisation de la population à l'allaitement exclusif	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	2 000 000	200 000	2022-2026
6. Sensibilisation à la lutte contre les produits prohibés et à l'automédication	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	3 000 000	300 000	2022-2026
7. Appui à la formation du personnel soignant (matrones)	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	2 000 000	200 000	2022-2026
8. Organiser des séances de sensibilisation de lutte contre les IST/VIH/SIDA et la fistule	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	2 000 000	200 000	2022-2026
9. Organiser les séances de sensibilisation des parents à une alimentation équilibrée des enfants et des femmes allaitantes	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	2 000 000	200 000	2022-2026
10. Création des centres de nutrition	Kharouba, Ngawa, Ketengreté, Gimteli, Boukouloum et Hadjar Khala	ADC/CCD, COGES/COSAN			2022-2026
11. Appui à la construction des muni-Château	Ethéthé,	ADC/CCD, COGES/COSAN	12 000 000	1 200 000	2022-2026
12. Réalisation de forages	Kharouba, Ayé, Dourné, Daouné, ,Hadjar Kibdé et Gimtali Kebir	ADC/CCD, COGES/COSAN	30 000 000	3 000 000	2022-2026
13. Formation de la population sur le traitement des eaux de consommations	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	1 500 000	150 000	2022-2026
14. Formation des artisans réparateurs des forages en panne	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	1 500 000	150 000	2022-2026
15. Sensibilisation des leaders religieux et traditionnels à la lutte contre le mariage précoce et forcé, grossesse rapprochée, défécation à l'air libre.	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	2 000 000	200 000	2022-2026
16. Sensibilisation de la population à la diversification alimentaire	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	2 000 000	200 000	2022-2026
Total			101 000 000	10 100 000	

4.5. EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Sensibilisation de la population à la scolarisation des enfants surtout les filles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et APE	3 000 000	300 000	2022-2026
2. Appui à la création des écoles	Dourné, Hadjar Kibdé, Gougourdjé, Daouné	ADC/CCD, OSC, et APE			2022-2026
3. Construction des écoles	Ketengrete, Torlil, Kharouba,	ADC/CCD, OSC, et APE	90 000 000	9 000 000	2022-2026
4. Plaidoyer pour l'achèvement de la construction de l'école	Erdemi	ADC/CCD, OSC, et APE			2022-2026
5. Sensibilisation des parents à la prise en charge des maîtres communautaires	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et APE	2 000 000	200 000	2022-2026
6. Appui en matériels didactiques	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et APE			2022-2026
7. Création des centres d'alphabétisations formels	Ketengrete, Torlil, Kharouba,	ADC/CCD, OSC, et APE			2022-2026
8. Appui aux affectations des enseignants formés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et APE			2022-2026
9. Constructions et réhabilitation des forages dans les écoles	Ketengrete, Torlil, Kharouba,	ADC/CCD, OSC, et APE	9 000 000	900 000	2022-2026
10. Sensibilisation à la plantation des arbres dans les écoles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et APE	2 000 000	200 000	2022-2026
11. Plaidoyer pour mettre les cantines scolaires dans des écoles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et APE			2022-2026
12. Appui à la structuration des APE	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et APE	2 000 000	200 000	2022-2026
13. Appui à la formation et recyclage des APE	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et APE	2 000 000	200 000	2022-2026
14. Création d'un centre socio-éducatif et sportif	Erdemi	ADC/CCD, OSC, et APE			2022-2026
Total			110 000 000	11 000 000	

4.6. AFFAIRES SOCIALES-GENRE

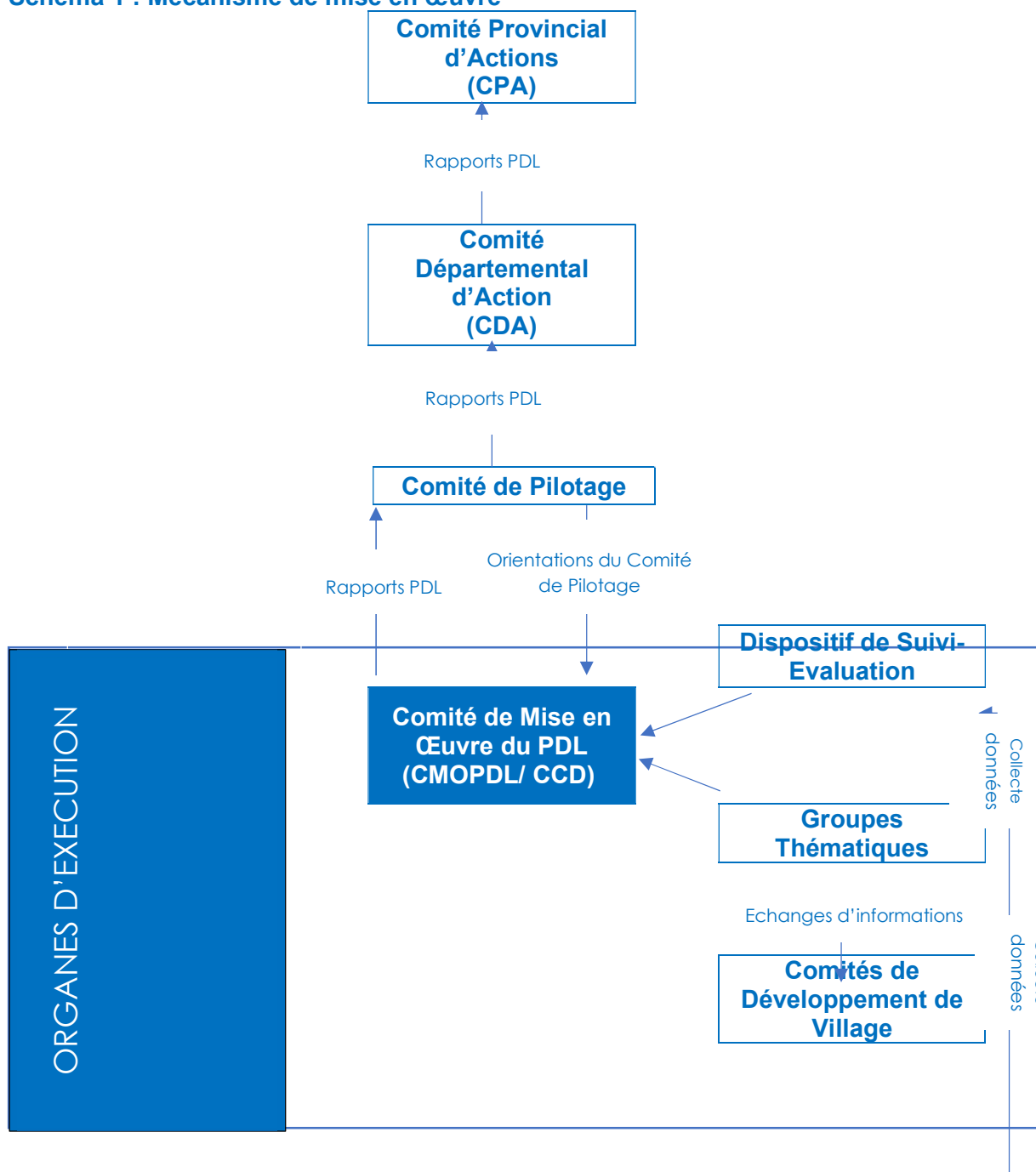
Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Sensibilisation de la population sur l'allègement des tâches des femmes dans les ménages et à la création des AGR	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	10 000 000	1 000 000	2022-2026
2. Sensibilisation de la population à intégrer les femmes dans la prise des décisions	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
3. Appui à la formation des parents sur la charte de droit des enfants	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
4. Initiation des semaines culturelles inter-cantoniales	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP			2022-2026
5. Sensibilisation de la population à déclarer les enfants dès leurs naissances à l'état civil	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
6. Appui à la constitution des trois (3) greniers de sécurité alimentaire	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	6 000 000	600 000	2022-2026
Total			22 000 000	2 200 000	

4.7. GOUVERNANCE-PAIX –SECURITE

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Renforcement des capacités des comités cantonaux de cohabitation pacifique et à la cohésion sociale	Grappes des villages (Erdemi, Ketingrete et Ethethé).	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
2. Sensibilisation des agropasteurs sur la gestion saine des conflits et à la consolidation de la paix	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
3. Formation des chefs traditionnels sur la bonne gouvernance	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
4. Appui au bon fonctionnement des organisations paysannes	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	100 000	2022-2026
5. Appui les OP aux connaissances des textes des bases	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	100 000	2022-2026
6. Formation des OP sur leur bon fonctionnement, l'alternance et à rendre comptes aux membres	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
7. Plaidoyer aux responsables qui octroient les papiers à faire comprendre membres OP leurs rôles et tâches	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP			2022-2026
8. Sensibilisation de la population sur l'importance de la cohésion sociale, la justice et de la gestion non-violente des conflits	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
Total			12 000 000	1 200 000	

V. MECANISME DE PILOTAGE ET DE MISE EN ŒUVRE DU PDL

Schéma 1 : Mécanisme de mise en œuvre



Le mécanisme de pilotage et de mise en œuvre du PDL fait intervenir tous les niveaux de décentralisation au niveau provincial. Il met à contribution les organisations des bases (OSC), le Comité Cantonal de Développement, le Comité Départemental d'Action (CDA) et le Comité Provincial d'Action (CPA). Cette mobilisation des acteurs au niveau local est de nature à faciliter la prise de décisions, chose qui contribuera efficacement dans la mise en œuvre du PDL.

MECANISME DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS

La mise en œuvre des actions est basée sur la méthode participative. Il sera assuré par le comité de mise en œuvre du PDL, représentés par le CCD et qui est chargé de la réalisation des actions prioritaires retenues dans le PDL. La réalisation des actions retenues dans le PDL doivent être réalisées à travers une dynamique de développement impliquant toutes les parties prenantes et

leur capacité à mobiliser les ressources locales (humaines, financières et matérielles) nécessaires tant locales qu'extérieures pour la mise en œuvre du PDL. Ainsi donc la réalisation des projets socio-économiques inscrits dans le PDL nécessite de l'ensemble des acteurs avec des sources de financement diversifiées : qui sont entre autre :

- Fonds propres, un accent particulier sera d'abord mis sur l'effort propre des populations (cotisations, activités communautaires, AGR etc...) pour certains types de projet avant de solliciter les appuis des partenaires extérieurs ainsi que ceux de l'Etat ;
- La mobiliser effective des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- Appui des ONGs, Projets et programmes de développement intervenants dans le canton ;
- Les groupements et Association de développement qui constitue les promoteurs ;
- Les organisations de la société civile (OSC), les prestataires de services
- l'État à travers les services techniques déconcentrés structurés autour du CDA/CPA apporte son appui et orientation nécessaires pour la mise en œuvre du PDL ;

De même un accent particulier sera mis sur la démarche qu'entreprend le Comité de mise en œuvre du PDL notamment le CCD et la capacité des populations à la mobilisation des ressources propres avant de solliciter un appui extérieur. Chaque village ou groupe de villages ou organisation locales se manifestera auprès des bailleurs de fond par l'intermédiaire du Comité de Développement Cantonal (CCD). Les apports des partenaires de développement peuvent être sous forme des dons, subventions. Cet appui contribue dans la réalisation des projets (infrastructures socioéconomiques, ouvrages etc..) retenus dans le PDL.

❖ ROLES ET RESPONSABILITE DES PRINCIPAUX ACTEURS :

Les cadres de concertation structurés autour du Comité Provincial d'Action (CPA) et Comité Départementale d'Action (CDA), les ONG partenaires, les projets, programmes de développement et les élites cantonales sont des partenaires potentiels qui contribueront de manière significative dans la mise en œuvre du PDL.

L'État à travers les services techniques déconcentrés apportera au CCD et aux populations son appui technique dans le montage des dossiers d'exécution de certains projets et surtout le suivi contrôle de leur réalisation. Les services techniques sont en effet les garants des normes techniques chacun dans leur domaine de compétences.

L'Association de Développement Cantonal est l'organe de pilotage du PDL. Il a pour mission de piloter le processus d'élaboration et de révision du PDL, de valider les projets à exécuter et de veiller au suivi de leur réalisation. Elle est composée des leaders des organisations communautaires (groupements & associations), des jeunes et des femmes, La désignation des membres du bureau se fera par élection ou par consensus, mais en réservant des places aux femmes et aux jeunes.

❖ Le Comité cantonal de Développement (CCD)

Présidé par le premier responsable du CMOPDL/ CCD, qui assure la coordination globale de la mise en œuvre du PDL. A ce titre, il :

- Fait élaborer, valider et exécute le Plans de Travail et Budgets Annuels (PTBA) ;
- Fait élaborer et centralise les Rapports des Commissions Thématiques ;
- Assure le suivi-évaluation des activités ;
- Rédige et transmet à l'ADC ses rapports d'activités et rapports de Suivi-évaluation ;
- Veille au respect des clauses des protocoles d'accord de don ;
- Veille à la réalisation des objectifs du PDL conformément à la programmation établie ;
- Facilite la liaison et contact entre toutes les parties prenantes, dont les ONGs et partenaires qui financeront le PDL ;
- Procède, au besoin, aux éventuels arbitrages.
- La multiplication et diffusion du PDL auprès des populations, les cadre de concertation (CDA, CPA), les ONG et partenaires au développement ;
- La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions,

Les Groupes Thématiques

A chaque axe du PDL est assigné un Groupe Thématique, soit 04 au total. Leur rôle principal est d'appuyer techniquement les projets au niveau conceptuel et opérationnel. Ils sont ainsi les interlocuteurs directs des porteurs de projets et des bénéficiaires desdits projets. Chaque Groupe Thématique, constitué de deux Rapporteurs et d'un nombre variable de personnes ressources, soumet par trimestre un Rapport d'Etapes des projets relevant de son axe. Ils jouent également le rôle d'Animateurs Locaux au travers des sensibilisations et de collecte d'information auprès des Comités de Développement de Village et des populations à la base.

Les Comités de Développement de Village

Les Comités de Développement de Village, constitués de quatre à cinq personnes désignées de manière consensuelle par les habitants de leur village. Leur rôle est de représenter, au sein de l'Organe d'Exécution du PDL, et de défendre les intérêts des populations locales. Les Comités de Développement de Village seront mobilisés pour inciter à la création de groupements, de coopératives, afin de favoriser le financement inclusif de l'économie locale.

❖ STRATEGIE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME

Le canton à travers l'ADC structure de pilotage mise en place lors du processus d'actualisation du PDL élaborera une stratégie de pilotage et de mise en œuvre des actions considérées comme prioritaires par la population. Cette stratégie sera basée sur :

- L'élaboration et mise en œuvre du Plan Annuel de Travail (PAT) ;
- L'organisation des assemblées générales de sensibilisation et d'information ;
- la sensibilisation de la sur les enjeux du PDL, son appropriation et la mobilisation des ressources et contributions nécessaires ;
- La multiplication et diffusion du PDL auprès des populations, les cadre de concertation (CDA, CPA), les ONG et partenaires au développement ;
- La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions,
- et le soutien et l'accompagnement des initiatives locales de développement porter par les promoteurs (groupement & associations etc...).
- Prendre contact avec les bailleurs intéressés par les actions de développement ;
- La supervision de l'exécution des actions ;

❖ STRATEGIE DE SUIVI

Le Dispositif de Suivi-évaluation a pour fonction d'assurer le suivi global du PDL et de produire les Rapports Périodiques de Suivi-évaluation. Il planifie et fait exécuter l'Etude de Base, l'élaboration et soumission des projets ainsi que l'Evaluation à mi-parcours et l'Evaluation Finale du PDL.

Le suivi du plan d'action vise à accompagner la mise en œuvre du PDL et d'apporter un appui ciblé au Comité Cantonal de Développement pour lui permettre de coordonner l'exécution des différentes actions, à l'aide d'un mécanisme de suivi-évaluation participatif. A cet effet le suivi-évaluation des activités du plan de développement local se fait à deux niveaux :

Niveau interne : Il sera assuré par les promoteurs et les comités de pilotage d'une part et l'ADC, les services techniques de l'Etat d'autre part. C'est aussi l'étape où les populations acquièrent la maîtrise d'ouvrage et de la gestion des microprojets issus des PDL et dont ils sont les initiateurs. A cet effet la population effectuera périodiquement le suivi-évaluation des actions qui seront réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du PDL. Ils utiliseront les outils préalablement établis pour collecter les informations qui seront traitées et analysées et produiront des rapports. Ce travail se fera ensemble avec les bénéficiaires pour leur permettre de mesurer les indicateurs d'accomplissement des actions. Il s'agit entre autres de :

- de suivre et d'évaluer régulièrement les activités conduites dans le cadre de la mise en œuvre du PDL par rapport aux objectifs et résultats attendus ;
- d'évaluer les impacts des actions réalisées et leur impact au niveau de la sécurité alimentaires et socio-économique
- de suivre l'évolution de la dynamique de développement communautaire (efficacité des organisations locales prometteurs, mobilisation des ressources, participation aux actions...)

- d'entreprendre, sur la base des résultats et des conclusions du suivi-évaluation avec la population, les mesures nécessaires pour améliorer l'efficacité des interventions et de l'appui au processus de développement local.

Niveau externe : Les partenaires techniques et financiers qui appui les bénéficiaires feront également les suivis périodiques et s'assureront de la bonne exécution des activités du projet et de l'atteinte des résultats et objectifs. Les visites de suivi seront considérées comme des occasions de renforcement de capacités des acteurs locaux en matière de gestion et de suivi de projet.

NB : Il est par ailleurs indispensable d'organiser des rencontre périodiques avec les intervenants (y compris les bailleurs de fonds) pour faire le plaidoyer de la mise en œuvre du PDL et décider des financements.

❖ **DIFFUSION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL**

L'appropriation du PDL par la communauté constitue un atout important pouvant favoriser la mise en œuvre des actions retenues dans le PDL. A cet effet dès son approbation et sa validation par le CDA, l'ADC mettra en place un mécanisme de diffusion du PDL. Le PDL sera présenté lors des premières assemblées générales de l'ADC aux personnes ressources (directeurs d'école, responsable d'unité de soins, acteurs économiques, ONG et partenaires au développement). Le canton doit se doter d'une stratégie de communication afin d'informer tous les acteurs et d'assurer la participation active de tous à l'exécution du plan.

De manière continue, l'exécution du PDL fera l'objet de documents de vulgarisation. En effet, la transmission d'informations est induite par le fonctionnement des instances de pilotage notamment l'ADC/CCD et les animateurs locaux dont le rôle est d'informer et sensibiliser les communautés.

Dans le dispositif de mise en œuvre, l'ADC est l'organe chargé de l'exécution du PDL. Il dispose de tous les pouvoirs pour la mise en œuvre des programmes et projets contenus dans le PDL. Donc pour mener à bien leur travail de mise en œuvre des projets/programme qui relèvent de leurs compétences, il s'avère nécessaire de renforcer les capacités de ces membres à travers les formations et appui au fonctionnement.

1. A)-Budget du PDL/ Calibrage et équilibrage du plan de développement

En effet, le budget du PDL du canton Djimézé s'élève à une somme de sept CENT soixante-deux million de francs (762 000 000 CFA) dont soixante-seize millions deux mille de franc (76 200 000 F CFA d'apport local. Et six cent quatre-vingt-sept millions cent cinquante mille francs (687 150 000 C FA) à rechercher ce qui représente environ 90.18% du budget global du PDL.

- B)- Ressources pour le fonctionnement de l'ADC/CCD** Après plusieurs réunions tenues entre les membres de l'ADC/CCD entérinées par trois (3) Assemblées générales cantonales, il a été décidé en unanimité que chacun de village du canton apportera **10 000 FCFA/an** considéré comme adhésion et **5000 FCFA** cotisation trimestrielle. Ces fonds mobilisés permettront au bureau de fonctionner et de réaliser certains projets avec des moyens propres.

5.3.2 Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Sensibilisation de la population à la protection de l'environnement en luttant contre les coupes des bois verts.	Erdemi (Ouaddi Djakoul) et Ketengrete	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	50 000	950 000	Etat et partenaires	2022	1 an
2. Sensibilisation et formation des ménages sur les techniques de construction des foyers améliorés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	100 000	1 900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
3. Construction et vulgarisation des foyers améliorés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	100 000	1 900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
4. Appui à la production et installation des sites des pépinières	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	100 000	1 900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
5. Sensibilisation de la population à la plantation des arbres	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	50 000	950 000	Etat et partenaires	2022	1 an
6. Création d'un cadre cantonale de protection de l'environnement	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP				Etat et partenaires	2022	1 an
TOTAL								

5.3.3 Economie

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
5. Plaidoyer auprès des institutions des micro-crédits pour la mise en place d'une caisse d'épargne	Guéréda	ADC/CCD, OSC, et OP				Etat et partenaires	2022	1 an
2. Formation des promoteurs sur l'entreprenariat	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	1 800 000	Etat et partenaires	2022	1 an
3. Octroi des moulins à mil et Octroi des presses à huile	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	5 000 000	500 000	4 500 000	Etat et partenaires	2022	1 an
4. Appui en moyens de transport des produits agricoles (Charrettes).	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	6 000 000	600 000	5 400 000	Etat et partenaires	2022	1 an
5. Appui à l'amélioration de l'économie des ménages en créant les AGR	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	6 000 000	600 000	5 400 000	Etat et partenaires	2022	1 an
TOTAL			19 000 000	1 900 000	17 100 000			

5.3.4 SANTE-Eau potable-Assainissement

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Sensibilisation de la population à la fréquentation du centre de santé, à la consultation prénatale (CPN) et postnatales ainsi à l'accouchement aux centres de santé	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	2 000 000	200 000	1 800 000	Etat et partenaires	2022	1 an
2. Sensibilisation de la population à vacciner les enfants de 0 à 5 ans	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	2 000 000	200 000	1 800 000	Etat et partenaires	2022	1 an
4. Sensibilisation de la population à la pratique du planning familial et à éviter les sevrages précoces.	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	2 000 000	200 000	1 800 000	Etat et partenaires	2022	1 an
5. Sensibilisation de la population à l'allaitement exclusif	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
6. Sensibilisation à la lutte contre les produits prohibés et à l'automédication	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	2 000 000	200 000	1 800 000	Etat et partenaires	2022	1 an
7. Appui à la formation du personnel soignant (matrones)	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
8. Organiser des séances de sensibilisation de lutte contre les IST/VIH/SIDA et la fistule	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
10. Organiser les séances de sensibilisation des parents à une alimentation équilibrée des enfants et des femmes allaitantes	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
11. Réalisation de forages	Kharouba, Ayé, Daouné, Dourné, Hadjar Kibdé et Gamtali Kebir	ADC/CCD, COGES/COSAN	30 000 000	3 000 000	27 000 000	Etat et partenaires	2022	1 an
12. Formation de la population sur le traitement des eaux de consommations	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
13. Sensibilisation de la population à la lutte contre le mariage précoce et forcé, grossesse rapprochée, défécation à l'air libre.	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
14. Sensibilisation de la population à la diversification alimentaire	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
TOTAL			45 000 000	4 500 000	40 500 000			

5.3.5 Education-Jeunesse-Culture-Sport

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Sensibilisation de la population à la scolarisation des enfants surtout les filles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et APE	1 500 000	150 000	1 350 000	Etat et partenaires	2022	1 an
2. Appui à la création des écoles	Dourné, Hadjar Kibdé, Dauné Gougourdjé,	ADC/CCD, OSC, et APE	1 500 000	150 000	1 350 000	Etat et partenaires	2022	1 an
3. Sensibilisation des parents à la prise en charge des maîtres communautaires	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et APE	1 500 000	150 000	1 350 000	Etat et partenaires	2022	1 an
4. Appui en matériels didactiques	Dans des écoles existantes	ADC/CCD, OSC, et APE				Etat et partenaires	2022	1 an
5. Appui aux affectations des enseignants formés	Dans des écoles existantes	ADC/CCD, OSC, et APE				Etat et partenaires	2022	1 an
6. Sensibilisation à la plantation des arbres dans les écoles	Dans des écoles existantes	ADC/CCD, OSC, et APE	1 500 000	150 000	1 350 000	Etat et partenaires	2022	1 an
7. Appui à la structuration des APE	Dans des écoles existantes	ADC/CCD, OSC, et APE	500 000	50 000	350 000	Etat et partenaires	2022	1 an
8. Appui à la formation et recyclage des APE	Dans des écoles existantes	ADC/CCD, OSC, et APE	1 500 000	150 000	1 350 000	Etat et partenaires	2022	1 an
TOTAL			8 000 000	800 000	7 200 000			

5.3.6 Affaires sociales-Genre

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Sensibilisation de la population sur l'allègement des tâches des femmes dans les ménages et à la création des AGR	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	5 000 000	500 000	4 500 000	Etat et partenaires	2022	1 an
2. Sensibilisation de la population à intégrer les femmes dans la prise des décisions	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
3. Appui la formation des parents sur la charte de droit des enfants	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
4. Plaidoyer auprès des autorités administratives à créer les centre de déclaration d'état civil	Erdemi	ADC/CCD, OSC, et OP				Etat et partenaires	2022	1 an
5. Sensibilisation de la population à déclarer les enfants dès leurs naissances à l'état civil	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
TOTAL			8 000 000	800 000	7 200 000			

5.3.7 Gouvernance-Paix -Sécurité

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Renforcement des capacités des comités cantonaux de cohabitation pacifique et à la cohésion sociale notifié par les autorités administratives	Erdemi, Ketingrete ; Ethethé	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
2. Sensibilisation des agropasteurs sur la gestion saine des conflits et à la consolidation de la paix	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
3. Formation des chefs traditionnels sur la bonne gouvernance	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
4. Appui les OP aux connaissances des textes des bases	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	500 000	50 000	450 000	Etat et partenaires	2022	1 an
5. Formation des OP sur leur bon fonctionnement, l'alternance et à rendre comptes aux membres	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	500 000	50 000	450 000	Etat et partenaires	2022	1 an
6. Sensibilisation de la population sur l'importance de la cohésion sociale, la justice et de la gestion non-violente des conflits	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
TOTAL			5 000 000	500 000	4 500 000			

CONCLUSION

La nouvelle donne politique du gouvernement tchadien dans la stratégie de développement, est le transfert de responsabilités la population à la base. Les communautés doivent devenir de véritables promoteurs de développement de leur terroir. C'est ainsi que la communauté du canton Djimézé s'est résolument engagée pour l'élaboration de son PDL.

Le présent travail, est le résultat d'une action participative à tous les niveaux. C'est diagnostiquer les maux qui minent le canton. Cela a mis l'accent sur l'état des lieux du canton à travers une description de ses composantes physiques, sociales et économiques. Il résulte du diagnostic non exhaustif établi, que le canton dispos d'un potentiel naturel assez riche et des conditions sociales favorables pour un développement à la base.

Le diagnostic des problèmes liés aux différentes composantes a permis de cerner les vrais problèmes qui minent le canton et tenter de leur apporter des solutions idoines pour permettre au canton Bali d'amorcer son décollage économique.

Le PDL a été élaboré en vue de constituer un début de solutions à certains problèmes très saillants observés dans le canton.

Les activités se sont déroulées dans une logique de renforcement de la responsabilité des populations du canton Djimézé pour gérer leur propre affaire au niveau local.

La réussite de ce plan de développement d'une durée de quatre(4) ans sera gage de dynamisme des structures mises en place.

La population toute entière qui s'est mobilisée pour l'élaboration de ce PDL, se mobilisera également pour la mise en œuvre après sa validation.

ANNEXES

Copie de la lettre de demande d'appui transmise,

République du Tchad
Présidence de la République
Ministère de l'Administration du Territoire
Et de la Décentralisation
Province de : Wadi Fira
Département de : Dar Tama

Unité – Travail - Progrès

Mercredi, 13 janvier 2021

A Monsieur le Préfet
Président du CDA du Département de
DAR TAMA

Objet : *lettre d'information sur le choix de quatre(4) nouveaux cantons*

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir une lettre d'information sur le choix de quatre (4) nouveaux cantons de la troisième vague du département que le Projet d'Appui à la Structuration, l'Animation et la Planification Locale dans les Provinces de Wadi Fira et Ouaddai (PASAP-WaFO) va commencer le processus d'élaboration des Plans de Développement Locaux. Il s'agit des cantons ci-après :

- Canton : Djimezé dans la sous-préfecture de Guéréda Rural
- Canton : Bali dans la sous-préfecture de Sirimbirké
- Canton : Gnéré dans la sous-préfecture de Kolonga
- Canton : Koukouré dans la sous-préfecture de Kolonga

Cette lettre d'information est à adresser au CDA en vue de solliciter auprès du CDA un appui nécessaire nous permettant d'élaborer les PDL dans les dits cantons. .

En vous souhaitant bonne réception, Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Chef d'Antenne du projet

MADJINGAR MIENAN

République du Tchad
Présidence de la République
Ministère de l'Administration du Territoire
Et de la Décentralisation
Province de : Wadi Fira
Département de : Dar Tama
Sous-préfecture de : Guéréda Rural

Unité – Travail - Progrès

Mercredi, 13 janvier 2021

A Monsieur le Sous-préfet
Président du CLA de la Sous-préfecture de
Guéréda rural

Objet : *lettre d'information sur le choix d'un (1) nouveau canton*

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir une lettre d'information sur le choix d'un (1) nouveau canton de la sous-préfecture de Guéréda rural que le Projet d'Appui à la Structuration, l'Animation et la Planification Locale dans les Provinces de Wadi Fira et Ouaddai (PASAP-WaFO). Il s'agit du canton

- Canton : Djimezé

Cette lettre d'information est à adresser au CLA en vue de solliciter auprès du CLA un appui nécessaire nous permettant d'élaborer le PDL dans du dit canton. .

En vous souhaitant bonne réception, Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Chef d'Antenne du projet

MADJINGAR MIENAN

REPUBLIQUE DU TCHAD
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DE LA
PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT
PROVINCE DU WADI FIRA
DEPARTEMENT DE DAR TAMA
SOUS-PREFECTURE GUEREDA RURAL

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

Date 21 Janvier 2021

A

Sa Majesté Chef de Canton

De : DJIMEZE

Objet : *entretien sur la possibilité d'appui à l'élaboration du Plan de Développement du Canton*

Majesté,

Par la présente, le Chef d'Antenne représentant le Coordonnateur de la Fédération Al-Takhadoum vous demande de bien vouloir prévoir un temps d'entretien avec vous et vos collaborateurs le 25janvier 2021 à 10 Heures 00, à votre Palais afin d'échanger sur des sujets en rapport avec le développement de votre canton.

Veillez recevoir, Majesté, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Chef d'Antenne

MADJINGAR MIENAN

REPUBLIQUE DU TCHAD
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRIMATURE
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION
PROVINCE DU WADI FIRA
DEPARTEMENT DU DAR TAMA
SOUS-PREFECTURE DU GUEREDA RURAL
CANTON KOURSIGUE

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

Le 27 janvier 2021

Le Chef de Canton

A

Tous les Chefs de village du Canton

Objet : *Assemblée Générale Cantonale d'information sur les modalités d'appui à l'élaboration du Plan de Développement Local du Canton*

Messieurs les Chefs de Village,

Suite à un entretien que j'ai eu le 26 janvier 2021 avec le Chef d'Antenne représentant le Coordonnateur de la fédération Al-Takhadoum et qui portait sur les possibilités d'appui à l'élaboration du PDL de notre canton, vous êtes invités à l'Assemblée Générale du Canton (AGC), qui se tiendra le 02 février 2021 à 9 heures. Lieu : palais du chef de canton de Djimézé.

Veillez-vous faire accompagner chacun par un (1) homme et une (1) femme sachant lire et écrire, soit au total 3 personnes par village (y compris le Chef de village).

Les deux (2) personnes sachant lire et écrire en français ou arabe seront désignées par vote. Pour cela, il faut convoquer l'Assemblée Générale du Village (AGV) pour voter ces 2 personnes qui iront représenter le village à l'Assemblée Générale du Canton.

Le Chef de Canton

YAYA ISMAEL HAMEDY

Calendrier du processus de concertation, dates, contenu,

Personnes ressources contactées,

- 1- YAYA ISMAEL HAMEDY Chef de canton
- 2- NASSIR MOUSTAPHA Notable
- 3- NOURENE MAMIDENE ressortissant du canton
- 4- OUMAR HAMEDY ressortissant du canton
- 5- AHMAT NOURENE cadre du canton

Membres du Comité de Développement Cantonal,

République du Tchad
Progrès
Présidence de la République
Ministère de l'Administration du Territoire et
des collectivités Territoriales Décentralisées
Province du Wadi-fira
Département de Dar-Tama
Sous-préfecture Guéréda Rural
Canton : Djimézé



Unité- Travail-

Procès-verbal de l'Assemblée Générale cantonale

L'an deux mille-vingt-un et le cinq mars s'est tenu un atelier cantonal de lancement du processus d'élaboration du Plan de Développement local regroupant, les acteurs locaux à savoir les autorités locales, les notables du Chef de canton, les représentants des Organisations de Développement villageoises (ODV) et les personnes ressources au chef-lieu du canton à Erdemi.

Parmi les points abordés lors de l'Atelier cantonal de lancement du processus d'élaboration du PDL, il y a la mise en place du bureau Exécutif de l'ADC/CCD et la désignation des animateurs locaux du canton.

Trois (3) points ont été débattus lors de l'AG liés à la mise en place de l'ADC/CCD

- Le rôle et tâches de l'ADC/CCD dans le processus d'élaboration du PDL
- Mise en place du Bureau Exécutif de l'ADC/CCD et le divers.

En abordant le premier point qui concerne les rôles et tâches des membres de l'Association de Développement Cantonale ADCD/CCD qui sera chargée d'appuyer la conduite du processus de la planification locale à travers l'élaboration du PDL. Elle va jouer un rôle majeur entre la communauté, les partenaires de développement et les prestataires des services. Le Comité Cantonal de Développement/CCD émane du bureau Exécutif de l'ADC assurera le processus d'élaboration, défendre le PDL au niveau du Comité Départementale d'Action en vue de sa validation et sa large diffusion. Elle appuiera et encouragera la mobilisation des ressources locales contreparties pour le cofinancement des projets du canton. A la sortie de cette Assemblée Générale, les personnes ci-dessous citées sont élues en unanimité membres du Bureau Exécutif de l'Association de développement cantonale/CCD.

Il s'agit de :

N°	Fonction	Nom et Prénoms	Sexe	Village	N° téléphonique
1	Président (e) :	DOUDA HACHIM CHOUCHA	M	Kharouba	95 52 74 12
2	Vice –président (e) :	BRAHIM DJOUMA	M	Gamtali Kabir	
3	Secrétaire General	YAYA OUMAR	M	Gamtali Sakhair	
4	Secrétaire Adjoint	IDRISS KHASSIM	M	Ketengréte	
5	Trésorière Générale :	HAOUA DJAMA-A	F	Erdimi	
6	Trésorière générale Adjointe :	ISSAKH MAHAMAT	M	Boukouroum	
7	Chargé (e) des matériels :	AHAMAT ISSAKH	M	Kétengréte	
8	Chargé des matériels :	AMKOULA YAYA	F	Kharouba 1	
9	1ér Conseillère	MAHAMAT CHERIF	M	Erdimi	
10	2émé Conseiller	BAKHITE YAYA	F	Gamtali Sakhair	
11	3émé Conseiller	LEILA HAMAD	F	Boukouloum	
12	Commissaire aux comptes :	GAGA IDRIS	F	Kharouba 2	
13	Commissaire aux comptes	KALTOUMA YAYA	F	Gamtali Kabir	

En divers, les participants se sont prodigués des conseils pour la bonne marche de l'ADC/CCD afin de contribuer au développement socio-économique du canton.

N.B : Les quatre premiers membres sont membres de Comité Cantonal de Développement/CCD.

En foi de quoi, le procès-verbal est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Erdemi, le 05 mars 2021

Les participants

Dans l'attente de la validation cantonale, le bureau exécutif de l'ADC/CCD avait constaté la faible mobilisation de certains membres il a décidé restructurer le bureau dont voici le nouveau procès-verbal.

Procès-verbal

L'an deux mille vingt un et le trente octobre, s'est tenu à la veille de la phase de validation Départementale du PDL notamment à la place habituelle de réunion, une Assemblée Générale Cantonale Extraordinaire, regroupant tous les membres de l'ADC/CCD.

Etaient présent à l'Assemblée générale, les membres du bureau exécutif de l'ADC/CCD, les animateurs locaux et les Délégués thématiques.

Parmi les points inscrits à l'ordre du jour, il figure en bonne place la restructuration du Bureau Exécutif de l'ADC/CCD.

En se basant sur les critères d'éligibilités, les personnes citées ci-dessous sont désormais désignées en unanimité membre dudit bureau.

A l'issu de cette AG, sur proposition du Bureau Exécutif de l'Association de Développement Cantonale/Comité Cantonal de Développement ADC/CCD qui a été mis en place le 07 Mars 2021, ledit bureau est restructuré.

Il s'agit de :

Président : DOUDA HACHIM

Vice- président : MOUBARACK ATOM KABIR
Secrétaire Général : NASSIR MOUSTAPHA
Secrétaire Général Adjoint : BABIKIR MAHAMAT
Trésorier Général : HAOUA DJAMA
Trésorier Général Adjoint : SIYAM ABDOULAYE
Chargés de matériels : MAHAMAT ISSAKH
ACHTA ISSAKH

Conseillers : ISSAKH MAHAMAT
HAOUYE ABDOULAYE
YAYA ISMAIL

Commissaires aux comptes : BRAHIM DJIMA et YAYA OUMAR

Ce présent procès-verbal abroge toutes les dispositions antérieures en vue de la bonne marche de l'ADC/CCD. Il entre en vigueur dès la date de son adoption.

Fait à Erdemi, le 30 Octobre 2021

Le Président de l'ADC/CCD

Noms des animateurs locaux

N°	Nom et prénoms	Village	Contact téléphonique
1	NASSIR MOUSTAPHA	ERDEMI	63 17 52 74
2	AMZARA ISSAKH CHERIF	ERDEMI	

Liste des Membres des commissions thématiques (CT)

UDGV d'Erdemi

N°	Fonction	Noms et Prénoms	Villages	Sexe	Contact téléphonique
1	Président	Abakar Mahamadéne	Dourné	M	96 30 24 98
2	Vice- Président	Siyam Abdoulaye	Hadjar Gibdé	M	65 77 09 51
3	Secrétaire General	Moubarack Atom Kabir	Hadjar Kibdé	M	95 12 71 79
4	Secrétaire Adjoint	Ousmane Abdoulaye Ahamat	Dourné 1	M	
5	Trésorier General	Djouma Djama	Ardamé	F	
6	Trésorier Adjoint	Mahamat Yakhoub	Dourné	M	
7	Chargé des matériels	Mabrouka Zakaria	Hadajr Kibda	F	
8	Chargé des matériels	Adam Yaya	Torlil	M	
9	Conseillers	Bachar Mahamat	Hilé Wadi	M	66 00 53 82
10		Timéré Yakhoub	Hilé Wadi	F	
11		Khamis Adam	Doiurné	M	
12	Commissaires aux comptes	Abdallah Abakar	Kharouba	M	
13		Khadidja Souleymane	Harouba 2	F	

Liste des délégués thématiques

N°	Domaine	Noms et Prénoms	Village	Sexe	Contact téléphonique
1	Agriculture	Douda Hachim	Harouba	M	95 52 75 12
2	Education	Moubarak Atom Kabir	Hadjar Kibda	M	95 12 71 79
3	Santé	Mattar Djouma	Ardamé	M	
4	Elevage	Ibrahim Hassan Adam	Torlil	M	93 99 02 00
5	Environnement	Mahamat Yakhoub	Dourné	M	

Grappe des villages : Ethéché

Bureau de l'Union de développement de grappe des villages

N°	Fonction	Noms et Prénoms	Villages	Sexe
1	Président	Abakar Haroune Adam	Ethéché	M
2	Vice- Président	Ateib Mahamat Abdallah	Bougroum	M
3	Secrétaire General	Mahamat Hassane	Ethéché	M
4	Secrétaire Adjoint	Samiya Babikir Mahamat	Ikon	F
5	Trésorier General	Fatouma Haroune Mattar	Ethéché	F
6	Trésorier Adjoint	Ateib Adam Souleymane	Bougroum	M
7	Chargé des matériels	Abdallah Atahir Bakhit	Soulombo	M
8	Chargé des matériels	Leila Hamad Ibrahim	Bogloum	F
9	Conseillers	Halom Abdenabi	Ikon	F
10		Abdallah Haroune Ibrahiml	Soulombo	M
11		Adam Ousmane Ibrahim	Ikon	M
12	Commissaires aux comptes	Bourma Abakar Ismail	Bogloum	M
13		Metera Souleyman	Ethéché	F

Liste des délégués thématiques

N°	Domaine	Noms et Prénoms	Village	Sexe
1	Agriculture	Anwar Hamad	Ethéché	M
2	Education	Anour Hassan	Ikon	M
3	Santé	Samiya Babikir Mahamat	Soulombo	M
4	Elevage	Abakar Haroune	Bogloum	M
5	Environnement	Mahdi Badawi Daoud	Ethéché	M

Grappe de Ketingrete

Les délégués thématiques

Bureau de l'Union de développement de grappe des villages

N°	Fonction	Nom et prénoms	Sexe	Village	Contact téléphonique
01	Président	Abdou yaya	M	Ketinguerette	
02	Vice-président	Mahamat issack	M	Soultan aye	66619820
03	Secrétaire général	Babikir Mahamat	M	Ketinguerette	96672982
04	Secrétaire adjoint	Mahamat wari Abdallah	M	Lerne	
05	Trésorière	Halime yaya chaucha	F	Ketinguerette	
06	Trésorerie adjoint	Addouma bachar	M	Daoune	
07	Charge des matériels	Adam djauma	M	Gamteli sakhair	
08	Chargée des matériels	Toumouraye matar borma	F	Gougourougne	
09	1 ^{er} conseil	Hassan matar	M	Gougourougne	65115054
10	2eme conseil	Ali Mahamat	M	Angoura sakhair	
11	3eme conseillère	Hawaye abdoulaye	F	Daoune	
12	Commissaire aux comptes	Souleymane djaume	M	Gamteli kebir	
13	Commissaire aux comptes	Ache adam matar	F	Gamteli kebir	

Liste des délégués thématiques

N°	Domaine	Noms et Prénoms	Village	Sexe
1	Agriculture	Babikir Mahamat Ibrahim	Ketingréte	M
2	Education	Abdou Adam Abdallah	Ketingrete	M
3	Santé	Mahamat Souleymane	Ketingrete	M
4	Elevage	Moustapha Adam	Ketingrete	M
5	Environnement	Hassane Mattar	Ketingrete	M

Listes des participants aux ateliers cantonaux (hommes/femmes)

Liste des participants à l'atelier de lancement officiel

N0	Noms et prénoms	villages	Fonctions	Sexes	Contacts tel
1	Ahmat Ismayil	Erdemi	Magdoum	M	90900826
2	Nassour Mustapha	Erdemi	Secrétaire	M	95831707
3	Matar djama	Erdemi	Participant	M	
4	Ahmat Djima	Daoune	Participant	M	
5	Abdallah Matar	Goudjourane	Chef de village	M	96177214
6	Nassour Arabita	Erdemi	Participant	M	90324727
7	Ahmat Souleymane	Daoune	Participant	M	
8	Abakar Mahadine	Erdemi	Participant	M	96302498
9	Garfa Attom	Erdemi	Participant	M	
10	Ibrahm djimé	Goumteli	Participant	M	
11	Mahamat Moumine	Folil	Participant	M	91946415
12	Abakar Haroune	Folil	Participant	M	
13	Abakar Abdoulaye	Baram	Participant	M	
14	Abdoulaye Yaya	Daoune I	Participant	M	
15	Mahamat Saboun	Chef de village	Participant	M	
16	Yaya Adoum	Ketemgneré	Participant	M	
17	Haway Abdoulaye	Dourné	Participante	F	
18	Mariam Yakhoub	Dourné	Participante	F	
19	Matara Mahmoud	Dourné	Participante	F	
20	Kaltam Abdoulaye	Gomtelé	Participante	F	
21	Yaya Djimé		Chef de village	M	
22	Habanié Adam	Goumteli abir	Participante	F	
23	Sakana Adam	Kharrouba	Participante	F	
24	Haway Yaya	Goumteli sakhayar	Participante	F	
25	Douda Hachim	Kharrouba	Participant	M	95527512
26	ibrahm Cheikh	Kharrouba	Chef de village	M	
27	Khera Abdoulaye	Erdemi	Participant	F	
28	Khatir Toumour	Boukouloum	Participant	M	
29	Ousman yaya	Goz fil	Participant	M	
30	Gamara Daoud	Erdemi	Participante	F	
31	Halimé Babikir	Erdemi	Participante	F	
32	Hawa	Erdemi	Participante	F	
33	Oumar Matar	Ketemgneré	Chef de village	M	
34	Abdallah Haroun	Bougoudoum	Chef de village	M	
35	Mahamat Abdallah	Dourné II	Participante	M	
36	Leyla Hamad	Erdemi	Participant	F	
37	Khadidja Ismayil	Ketemgneré	Participante	F	
38	Kaltouma Ibrahim	Erdemi	Participante	F	
39	Abdelrahman Oumar	Guereda	Animateur	M	
40	mienan Patrik	Guereda	chef d'antenne	M	

Liste de participants à l'atelier de DPC

N°	Noms et prenom	provenances	Fonctions	Sexes	Contacts tel
1	Mahamat Souleyman	Katangaret	Delg/santé	M	96672954
2	Hassan Matar	Gamtélé	Delg/Env	M	
3	Abdou Adam	Katangaret	Delg/Educ	M	
4	Babikir Mahamat	Katangaret	Delg/agri	M	96662982
5	Moustapha Adam	Katangaret	Delg/elevag	M	
6	Anwar Hamat	Boukouloum	Delg/agri	M	
7	Mahdi Badawi	Boukouloum	Delg/Env	M	
8	Brahim Hissen	Kitété	Delg/elevag	M	
9	Mahamat Yakhoub	Dourné	Delg/Env	M	
10	Matar Djama Mhamat	Ardimi	Delg/santé	M	
11	Annour Hassan	Boukouloum	Delg/Educ	M	
12	Ibrahim Hassan Adam	Tawourlin	Delg/elevag	M	66907177
13	Nassir Mustapha	Djimezé	Animateur local	M	95831707/63175274
14	Yaya Ismayil Hamadi	Djimezé	Chef de canton	M	93141111
15	Ibrahim Ousman	Djimezé	Partcipant	M	92884668
16	Ahmat Ismayil	Djimezé	Partcipant	M	90900626
17	Abakar Mahamadene	Djimezé	Partcipant	M	
18	Cherif Hassaballah	Guereda	Inspecteur	M	66314251
19	Djerané Mingatoldum	Guereda	Medecin	M	62690250
20	Ahmat Mahamat Bachar	Guereda	Formateur	M	62597940
21	Brahim Azalo	Djimezé	RcS	M	66238448
22	Mahamat Ahamat Ay-ich	Guereda	Animateur	M	66626446/95196066
23	Mahamat Saleh Djibrine	Guereda	RAF	M	95780500
24	Madjingar Patrik	Guereda	Chef d'entenne	M	66722453
25	Abdelrahman Oumar	Guereda	Animateur/Altkhad	M	66515139
26	Nassir Arabi Abbas	Djimezé	Partcipant	M	
27	Yaya Mahamat	Djimezé	Partcipant	M	
28	Hissen Abdoulaye	Djimezé	Partcipant	M	
29	Mahamat Cherif	Djimezé	Partcipant	M	
30	Ibrahim Achekh	kharouba	Partcipant	M	
31	Mahamat Ahamat	Djimezé	Partcipant	M	
32	Ibrahim Djouma	Gamtélé	Membre ADC	M	
33	Siyam Abdoulaye	Kibdé	Membre ADC	M	
34	Yaya Djouma	Gamtélé	Chef de village	M	
35	Abdoulaye Ahamat	Djimezé	Partcipant	M	
36	Mahamat Ibrahim	Lerné	Chef de village	M	
37	Souleyman djouma	Gamtélé Kabir	Partcipant	M	
38	Annour Hassan	Boukouloum	Partcipante	M	
39	Doudé Hachim	Kharrouba 1	Membre ADC	M	95527512
40	Moubarak ttom	Kibdé	Partcipante	M	
41	Brahim Souleyman	Kibdé	Partcipante	M	
42	Youssouf Nassir	Djimezé	Partcipante	M	
43	Abdallah Nassir	Djimezé	Partcipante	M	
44	Kaltouma Ibrahim	Djimezé	Partcipante	F	

45	Maria Ismayil	Djimezé	Partcipante	F	
46	Halimé Mahamat	Djimezé	Partcipante	F	
47	Achta Ishakh	Djimezé	Partcipante	F	
48	Maka Djimé	Djimezé	Partcipante	F	
49	Achta Bichara	Djimezé	Partcipante	F	
50	Kaltouma Djama	Djimezé	Partcipante	F	
51	Aché Mahamat	Djimezé	Partcipante	F	
52	Madiné Djimé	Djimezé	Partcipante	F	
53	Haway Adam Aht	Djimezé	Partcipante	F	
54	Kaltouma Abdoulaye	Djimezé	Partcipante	F	
55	Achta Mahamat Aht	Djimezé	Partcipante	F	
56	Kaltouma Mahamat Aht	Djimezé	Partcipante	F	
57	Mariam Ishakha	Djimezé	Partcipante	F	
58	Amné Ishakha	Djimezé	Partcipante	F	
59	Djouma Djamma	Djimezé	Partcipante	F	
60	Samah Zourgan	Djimezé	Partcipante	F	
61	Acha Aht Ismayil	Djimezé	Partcipante	F	
62	Acha Yakhoub Ousman	Djimezé	Partcipante	F	
63	Acha Ishakha	Djimezé	Partcipante	F	
64	Difane Mht Aht	Djimezé	Partcipante	F	
65	Khera Souleyman	Djimezé	Partcipante	F	
66	Andicha Yaya Adam	Djimezé	Partcipante	F	
67	Zenab Ishakh	Djimezé	Partcipante	F	
68	Haway Mahamat	Djimezé	Partcipante	F	
69	Mouna Abakar	Djimezé	Partcipante	F	
70	Halimé Babikir Ibrahim	Djimezé	Partcipante	F	
71	Maryaam Bourma	Djimezé	Partcipante	F	
72	Mariam Ibrahim	Djimezé	Partcipante	F	
73	Hanan Bourma	Djimezé	Partcipante	F	
74	Faday Souleyman	Djimezé	Partcipante	F	
75	Attimé Abdoulaye	Djimezé	Partcipante	F	
76	Goussour Daldoum	Djimezé	Partcipante	F	
77	Haoua Annour	Djimezé	Partcipante	F	
78	Fatimé Babikir	Djimezé	Partcipante	F	
79	Hadjé Abakar	Djimezé	Partcipante	F	
80	Halimé Saboune	Djimezé	Partcipante	F	
81	Soukar Annour	Djimezé	Partcipante	F	
82	Halimé Annour Yaya	Djimezé	Partcipante	F	
83	Tamray Djouma Mht	Djimezé	Partcipante	F	
84	Halimé Timan	Djimezé	Partcipante	F	
85	Gamra Daoud	Djimezé	Partcipante	F	
86	Amalkher Mahamat	Djimezé	Partcipante	F	
87	Soumeya Hassan	Djimezé	Partcipante	F	
88	Safia Abdoulaye	Djimezé	Partcipante	F	
89	Haway Saboun	Djimezé	Partcipante	F	
90	Mariam Abakar	Djimezé	Partcipante	F	
91	Kaltouma Ishakh	Djimezé	Partcipante	F	

92	Khera Abdoulaye	Djimezé	Partcipante	F	
93	Sadié Ismayil	Djimezé	Partcipante	F	
94	Khadidjé Djama	Djimezé	Partcipante	F	
95	Khadidjé Mahamat	Djimezé	Partcipante	F	
96	Sadié Bachar	Djimezé	Partcipante	F	
97	Awadiya Mahamat	Djimezé	Partcipante	F	
98	Dourouk kouyoukou	Djimezé	Partcipante	F	
99	Simbile Ishakh	Djimezé	Partcipante	F	
100	Sadié Adam	Djimezé	Partcipante	F	
101	Achta Ishakha	Djimezé	Partcipante	F	
102	Haoua Mahamat	Djimezé	Partcipante	F	
103	Azahir Djimé Awat	Djimezé	Partcipant	M	

Liste à l'atelier de priorisation

N°	Nom et Prénoms	Village	Fonction	Sexe	Contact Téléphonique
1	Adam Abdoulaye Adam	Dawné	Participant	M	
2	Hassan Matar	Gougouragné	Délégué/Environnement	M	68851897
3	Acyl Khalil Hassan	Torlil	Participant	M	
4	Mahamat Hamat	Torlil	Participant	M	
5	Ishakh Mahamat Issa	Boukouloum	Membre ADC	M	
6	Mahamat Yakhoub	Dourne	Délégué/Environnement	M	
7	Mahamat Moumine Isahakh	Torlil	Participant	M	91946415
8	Douda Hachim Soussa	Kharouba	Président /ADC	M	95527522
9	Yaya Oumar Adam	Gougoure	Secrétaire/ADC	M	
10	Ahmat Djouma Abdallah	Dawné	Chef de village	M	
11	Kaltouma Ibrahim	Djimezé	Participante	F	
12	Gamar Daoud	Erdemi	Participante	F	
13	Hawaye Abdoulaye	Dawné	Participante	F	
14	Aché Daoud Hassan	Dawné	Participante	F	
15	Hawaye Saboun	Erdemi	Participante	F	
16	Hawaye Adam	Erdemi	Participante	F	
17	Kaltouma Djamma	Erdemi	Participante	F	
18	Kaltouma Mahamat Ahmat	Erdemi	Participante	F	
19	Fatimé Mahamat Hamedi	Erdemi	Participante	F	
20	Halimé Saboun	Erdemi	Participante	F	
21	Aché Ishakh	Erdemi	Participante	F	
22	Nassir Moustapha	Erdemi	Animateur local	M	63175274
23	Adam Ahmat	Hadjar Kibdé	Participant	M	95511250
24	Mahamat Souleyman	Keteguette	Délégué Santé	M	
25	Abdraman Oumar	Guéréda	Animateur Exp.	M	66515139
26	Mahamat Ahmat Ay-ïch	Guéréda	Animateur Exp.	M	66626446
27	Yaya Ismaïl Hamedy	Erdemi	Chef de Canton	M	66604220
28	Abakar Abdoulaye Ishakh	Guéréda	IDENPC	M	66220256
29	Moubarak Adam Kabir	Hadjar Kibdé	Délégué Education	M	60153530
30	Brahim Tidei	Guéréda	Chef secteur ANADER	M	66389359
31	Bacharéne Ali Adouma	Guéréda	Chef service Forestier	M	66755950
32	Adoum Haroun	Guéréda	Rpt/ MCD	M	66885074

33	Syam Abdoulaye	Hadjar Kibd�	Membre/UDGV	M	
34	Hamada Abdoulaye Ahmat	Erdemi	Participant	M	
35	Seid Nassir Moustapha	Erdemi	Participant	M	65765070
36	Salwa Daoud	Dourne	Rpte/Femmes	F	
37	Mariam Ibrahim	Dourne	Rpte/Jeunesse	F	
38	Toumouraye Djamma	Erdemi	Participant	F	
39	Aïman Nassir Arabi	Erdemi	Participant	M	66966028
40	Yaya Mahamat	Erdemi	Participant	M	
41	Abdoulaye Ahmat Ibrahim	Erdemi	Participant	M	
42	Abdallah Adam Ismaïl	Ethethe	Participant	M	
43	Yacoub Souleyman	Ethethe	Participant	M	
44	Yacoub Yaya Idriss	Ethethe	Participant	M	
45	Annour Hamad Ismaïl	Ethethe	Participant	M	
46	Laïla Mahamat	Ethethe	Participante	F	
47	Fatouma Haroun	Ethethe	Participante	F	
48	Kouboura Adam	Ethethe	Participante	F	
49	Mounira Yacoub	Ethethe	Participante	F	
50	Halim� Yaya	Hadjar Marfaïne	Rpte/Femmes	F	
51	Fatouma Ibrahim	Hadjar Marfaïne	Participante	F	
52	Mariam Bachar	Keteguette	Participante	F	
53	Khadidja Ismaïl	Keteguette	Participante	F	
54	Abdou Adam Abdallah	Keteguette	D�l�gu� Education	M	
55	Moustapha Adam	Keteguette	D�l�gu� Environnement	M	
56	Douda Hachim	Kharouba	D�l�gu� Agriculture	M	95527512
57	Moubarak Atom Kabir	Hadjar Kibd�	D�l�gu� Education	M	95127179
58	Matar Djouma	Erdemi	D�l�gu� Sant�	M	
59	Ibrahim Hassan Adam	Torlil	D�l�gu� Elevage	M	93990200

